

– Rapport annuel 2020 –
Brive – Vallée de la Dordogne



AéroBiodiversité

Novembre 2020

**Rédaction collective
par l'équipe Aéro Biodiversité :**

Julia et Roland Seitre
Chloé Cornic
Kilien de Chateaufieux
Thomas Guerrier
Vincent Herledan
Louise Jullien
Doriane Muller
Yoann Oury
Estelle Urien

Collecte des données :

Estelle Urien
Louise Jullien
Yoann Oury
Kilien de Chateaufieux

Table des matières

Introduction	1
I. Synthèse des données	2
1. Planches à invertébrés terrestres.....	3
2. Nichoirs à pollinisateurs.....	3
3. Transects à papillons.....	5
4. Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPoll).....	7
5. Vigie Chiro.....	9
6. Végétation	12
7. Oiseaux	16
8. Observations opportunistes.....	28
II. Préconisations de gestion et d'aménagement.....	31
1. Gestion des prairies et milieux ouverts	32
2. Suivi de la recolonisation des pierriers.....	32
3. Travaux de ré-ouverture du milieu au point 2.....	32
4. Poursuite des relevés de biodiversité dans des zones peu évaluées	33
5. La problématique des peupliers sur les bords de pistes	33
III. Conclusion	34
ANNEXES	35

Introduction

La saison de suivi de la biodiversité sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, comme sur bien des aéroports, a été fortement perturbée par la pandémie de COVID-19. Les difficultés d'accueil et l'activité réduite de l'aéroport ont retardé le démarrage de la saison, le repoussant à début juillet. Seulement un passage a pu être réalisé dans le cadre du protocole EPOC au lieu de deux. Toutefois, trois visites ont pu être effectuées cette année, une en fin juin- début juillet, une en août et une dernière en septembre.

Au démarrage de la saison, la végétation était déjà très sèche et assez peu fleurie. La fin de l'hiver et le printemps a été relativement chaud (+2°C en moyenne par rapport aux normes saisonnières entre janvier et juin) et les précipitations du mois de juin n'ont pas suffi à alimenter la végétation en eau. Seuls les orages d'août ont permis à la végétation de reverdir.

L'année 2020 correspond à la cinquième année d'adhésion à l'association pour l'aéroport de Brive – Vallée de la Dordogne. Cette année a été particulière en raison de la pandémie liée au SARS-CoV-2, ce qui nous a limités en nombre de visites sur la plateforme et a contraint nos visites à s'effectuer sans quelques volontaires. Grâce à l'implication de l'équipe sur place et notamment de Loïc PELLETIER, les protocoles ont été mis en place en début de saison (nichoirs posés en février, planches reposées pendant l'hiver). Les dates et personnes présentes lors de chaque visite, ainsi que les protocoles réalisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous (**Tab. I et II**).

Tableau I - Récapitulatif des dates des visites et des participants

Dates	Equipe Aéro Biodiversité	Accompagnant(s)
30/06/20 au 02/07/20	Estelle URIEN, Louise JULLIEN	Loïc PELLETIER, Yann PRAT, Nicolas BOURGEOIS
03-04/08/20	Kilien De CHATEAUVIEUX, Yoann OURY	Guillaume AUDEVARD, Dominique PLANCHOT, Ludovic PANNETIER
22-23/09/20	Estelle URIEN, Louise JULLIEN	Nathalie VALETTE, Yoann DELMOND, Dominique PERGUET, Denis FREGEAC

Tableau II - Récapitulatif des protocoles effectués au cours de la saison 2020

Programmes	OAB				Autres		Végétation et oiseaux		
	Planches	Nichoirs	Papillons	SPIPoll	Vers de terre	Chiro	Hauteurs de végétation	Végétation – Oiseaux	EPOC
Nombre de relevés	3	3	2	4	0	2	3	3	0
Mois	07/08 /09	07/08 /09	07/08 /09	07	/	07/09	07/08/09	07/08/09	07

I. Synthèse des données

Dans cette partie, nous allons reprendre les données recueillies pour chacun des protocoles mis en place cette saison. La cartographie de l'aéroport où figurent les emplacements des dispositifs et sites d'études figure ci-dessous (**Fig.1**) :



Figure 1 - Points protocoles de la plateforme Brive-Vallée de la Dordogne

1. Planches à invertébrés terrestres



Un lot de 3 planches en bois est disposé sur une parcelle : 2 en bordure, une à l'intérieur. Chaque mois, de mars à novembre, les planches sont soulevées et les observations notées sur une fiche de terrain. Grâce à ce dispositif, il est possible de recenser des espèces difficiles à observer à l'œil nu dans la nature. La saisie des relevés sur une base de nationale permet d'avoir un aperçu de la diversité et des tendances évolutives de la faune du sol (carabes, escargots, fourmis, petits mammifères...) à l'échelle locale et nationale. Les données obtenues permettent également de faire le lien avec la gestion des parcelles.

Cette année correspond à la cinquième année de suivi pour le lot de planches (BVE2) disposé sur la plateforme de Brive – Vallée de la Dordogne. Les relevés ont été effectués, avec un léger retard au vu du contexte de cette année. Les planches ont donc été soulevées 3 fois, en juillet, août et septembre. La base de données nationale n'ayant pas été accessible cette année à cause de la réactualisation du site de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, les données n'ont pas pu être rentrées ni exploitées.

Globalement les relevés ont été assez pauvres durant l'été (passages 1 et 2) car la sécheresse n'a permis qu'aux espèces résistantes à la dessiccation de rester sous les planches (fourmis, araignées et opilions, cloportes). Ce n'est que lors du dernier relevé en septembre, après quelques pluies, que les escargots et limaces ont de nouveaux colonisés les planches. A noter également la présence de quelques micromammifères. La présence de la haie en bordure permet de diversifier les relevés. Cette entité paysagère offre des ressources supplémentaires à la faune.

2. Nichoirs à pollinisateurs



Les pollinisateurs sont essentiels pour le développement de nombreuses plantes, arbres fruitiers, cultures précoces. Le dispositif est composé de 32 tubes, assemblés en forme cylindrique, utilisés par les abeilles solitaires pour y faire leurs nids. Ce dispositif permet d'évaluer l'abondance et la diversité des pollinisateurs sur la plateforme. Une fois par mois, l'observateur vient relever le nombre de tubes occupés et bouchés par les pollinisateurs. Chaque type de matériaux utilisés pour former les bouchons renseigne sur l'espèce qui l'occupe.

Les lots de nichoirs disposés sur la clôture au point 7 pour les nichoirs 1 et 2 et sur les poteaux dans la prairie du point 2 pour les nichoirs 3 et 4 ont été réinstallés au mois de février cette année. Les premières visites n'ont pu être assurées qu'à partir de début juillet.

Tableau III - Synthèse des matériaux observés dans les nichoirs à pollinisateurs en 2020

Parcelle		BVE2		BVE7	
Culture en place		Prairie		Pelouse sèche	
Nichoirs		N3	N4	N1	N2
Matériaux	Morceaux de feuilles	0	0	0	1
Nombre total de loges occupées par nichoir		0	0	0	1
Nombre total de loges occupées par parcelle		0		1	
Taux occupation (%)		0		1,5625	

Cette année, les lots de nichoirs (BVE2 et BVE7) ont été relevés 3 fois, en juillet, en août et en septembre avec 1 tube occupé au total, avec des morceaux de feuilles découpées (Tab.III). La présence de ce matériau traduit la présence d'un groupe taxonomique d'abeilles sauvages, les mégachiles, parfois observées sur le reste de la plateforme. Cette année, nous n'avons pas retrouvé de brindilles dans les tubes, témoignant de la présence d'*Isodontia mexicana*, une guêpe qui parasite les criquets pour pondre.



Tube bouché au point 7 (N2) par des morceaux de feuilles

Le faible taux de remplissage (0 à 1,56%) de cette année mais aussi des dernières années ne signifie pas que la plateforme n'héberge pas d'abeilles sauvages. Les relevés SPIPoll le démontrent très bien. La diversité et la qualité des habitats présents sur l'ensemble de la plateforme pourraient offrir un large panel de refuges naturels (bois, sol nu) ou anthropiques (bâtiments, équipement) pour ces espèces. Les abeilles trouveraient ce qu'il leur faut ailleurs. La pose de nichoirs à d'autres endroits de la plateforme permettrait de le vérifier.

3. Transects à papillons



Les papillons de jour sont sensibles à la qualité et aux changements de leur environnement. Leur étude permet de suivre les effets des pratiques de gestion sur les parcelles. Le protocole consiste à se déplacer pendant 10 min environ au sein d'une boîte fictive de 5 m de large et entre 100 et 300 m de long. Chaque individu observé est recensé et saisi sur une base de données nationale.

Tableau IV - Conditions dans lesquelles les transects à papillons ont été réalisés pour 2020

Date de visite	Observateur	Heure	Température (°C)	Pluie	Vent	Couverture nuageuse	Culture en place	Présence de fleurs dans la parcelle	Présence de fleurs sur la bordure
28/07/20	KDC YO	11:00	19	Nulle	Léger	Très nuageux	Prairie	Oui	Non
08/09/20	EU LJ	15:00	28	Nulle	Léger	Nuageux	Prairie	Oui	Oui

Les suivis ont été effectués le long du transect entre les points BVE1 et BVE2. Les visites du printemps n'ayant pas pu être réalisées à cause du confinement, seulement 3 passages ont été effectués en juillet, en août et en septembre. Les conditions de réalisation des transects ont été globalement bonnes. Seuls les transects du 28 juillet ont été réalisés sous un couvert nuageux important, cependant compensé par des températures correctes (**Tab. IV**).

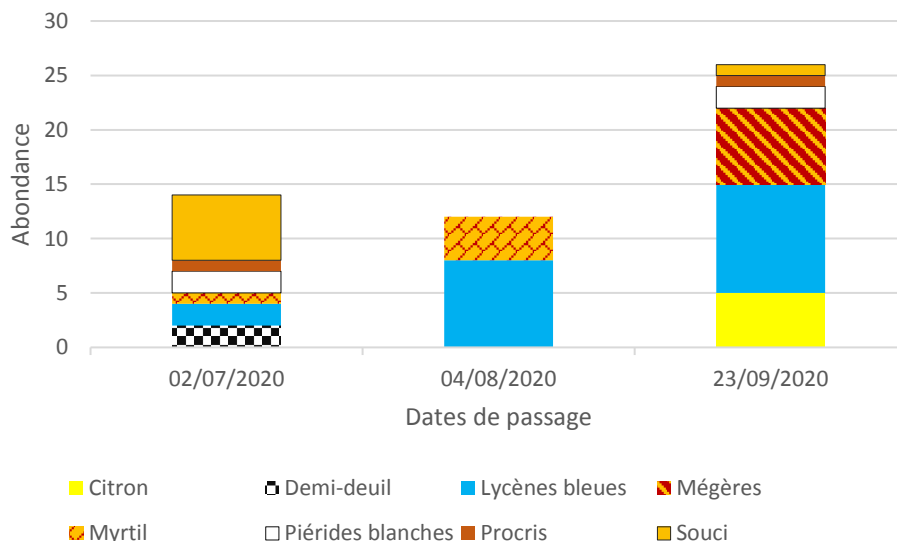


Figure 2 - Groupes de papillons observés sur l'aéroport de Brive- Vallée de la Dordogne lors des transects en 2020

Entre 12 et 26 papillons ont été observés par passage sur le transect. Le passage effectué au mois de juillet a probablement eu lieu pendant une émergence de Soucis (*Colias croceus*) (**Fig.2**). Les deux autres passages ont eu lieu pendant l'émergence de lycènes bleues comme les azurés bleu-céleste en septembre. La diversité (=richesse groupes) a oscillé entre 2 et 6 groupes observés par passage.

La faible abondance avant septembre peut s'expliquer par la sécheresse des végétations et donc des floraisons notamment sur le long du transect. Cependant, il est aussi possible que les individus se soient déplacés ailleurs sur la plateforme.



Azuré bleu Céleste, 22/09/2020

Avec une abondance moyenne de 17,3 individus et une diversité moyenne de 4,6 espèces sur les 4 transects réalisés cette année (**Tab.V**), la plateforme se situe toujours au-dessus des référentiels nationaux estimés par l'OAB pour les milieux prairiaux (abondance de 10 et diversité de 3 selon le référentiel 2012-2018), et globaux (abondance de 6,5 et diversité de 2,5).

Depuis 5 ans, la diversité et l'abondance des papillons sur le transect sont variables mais traduisent un bon équilibre du milieu, avec une gestion adaptée ces dernières années (désembroussaillage). Il faudrait tout de même essayer de réaliser les relevés aux mêmes moments pour bien rendre compte de la diversité des espèces. Le relevé de juin est important par exemple pour détecter les espèces printanières, absentes sur les relevés de 2020.

Tableau V - Différence entre les indicateurs d'abondance et de richesse taxonomique de 2019 et 2020 pour la parcelle BVE2

Indicateurs généraux	Indicateurs	2018 (2 passages)	2019 (4 passages)	2020 (2 passages)
Richesse taxonomique	<i>Richesse groupes globale</i>	9	8	6
	<i>Richesse groupes moyenne annuelle par transect</i>	7	3,7	4,6
Abondance	<i>Abondance totale annuelle</i>	70	97	52
	<i>Abondance annuelle moyenne de rhopalocères par transect</i>	35	24,3	17,3

Les fauches pour désembroussailler le milieu sont favorables à de nombreuses espèces prairiales. Les fourrés aux alentours suffisent pour maintenir des espèces de fourrés (Myrtil par exemple) également présentes. Il faudra entretenir le milieu par des fauches tous les 2-3 ans environ, soit en début d'année, soit en fin de saison pour ne pas impacter les cycles de développement de la faune et de la flore.

4. Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs (SPIPoll)



Les insectes pollinisateurs jouent un rôle important dans la dynamique des écosystèmes terrestres. En observant les insectes se posant sur une plante pendant 20 minutes, le protocole SPIPoll permet d'obtenir des données sur la quantité d'espèces présentes et les réseaux de pollinisation sur un site. Grâce à ce protocole effectué à l'échelle nationale, il est possible de mesurer les variations de diversité d'insectes et d'évaluer l'état de santé de ces populations sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Cette année, aucune collection n'a été effectuée au printemps à cause du confinement, cependant nous avons effectué 7 collections et rencontré 27 taxons différents à partir de début juillet.

Tableau VI - Résumé des collections de l'année 2020

Espèce végétale	Observateur	Diversité (Nb taxons observés)	Abondance totale (Nb d'individus observés)
<i>Daucus carota</i> (x2)	Yoann OURY et Kilien De CHATEAUVIEUX	22	35
<i>Cirsium vulgare</i>	Yoann OURY	19	25
<i>Pastinaca sativa</i> (x2)	Yoann OURY et Kilien De CHATEAUVIEUX	29	37
<i>Scabiosa columbaria</i>	Kilien De CHATEAUVIEUX	11	15
<i>Origanum vulgare</i> (x2)	Yoann OURY et Kilien De CHATEAUVIEUX	24	34
TOTAL		44 taxons différents observés	146 individus observés

La plateforme de Brive possède une belle diversité floristique avec des floraisons qui s'étalent jusque fin septembre. Les cortèges entomologiques sont, de ce fait, eux-aussi riches et variés, inféodés aux divers habitats présents : friche, boisement, fourrés, prairie entre autres.

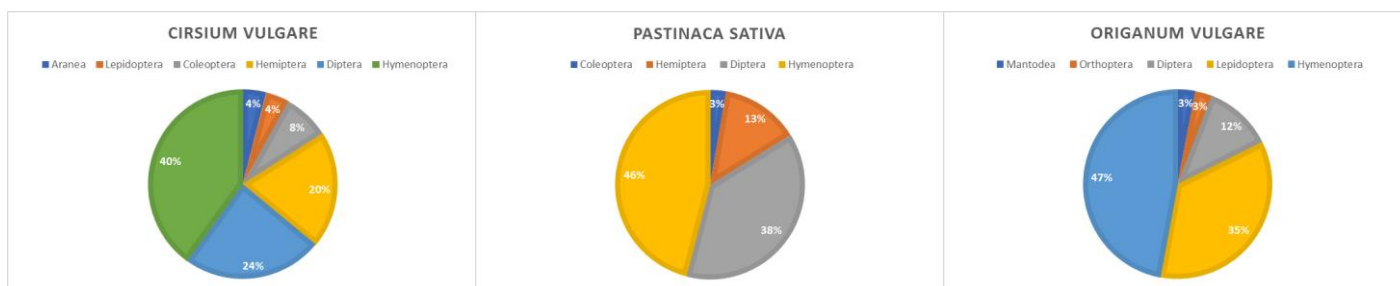


Figure 3 - Variations dans la composition et l'abondance des différents ordres observés lors des SPIPoll en fonction des plantes sélectionnées et de l'habitat dans lequel elles évoluent : Friche pour *Pastinaca sativa*, Prairie méso-xérophile pour *Origanum vulgare* et bords de chemin pour *Centaurea jacea*

Les espèces d'invertébrés pollinisateurs peuvent être regroupées par « ordre » (Fig.4). En globalité cette année, les hyménoptères et les diptères sont les ordres les plus représentés dans les collections SPIOLL de 2020. Ils concernent 66% des observations. Les lépidoptères ont eux aussi été souvent observés (14% des observations). L'ordre des hyménoptères est représenté majoritairement par des abeilles solitaires (andrènes, halictes, *hylaeus*, mégachile...) et celui des diptères par des espèces de syrphes :

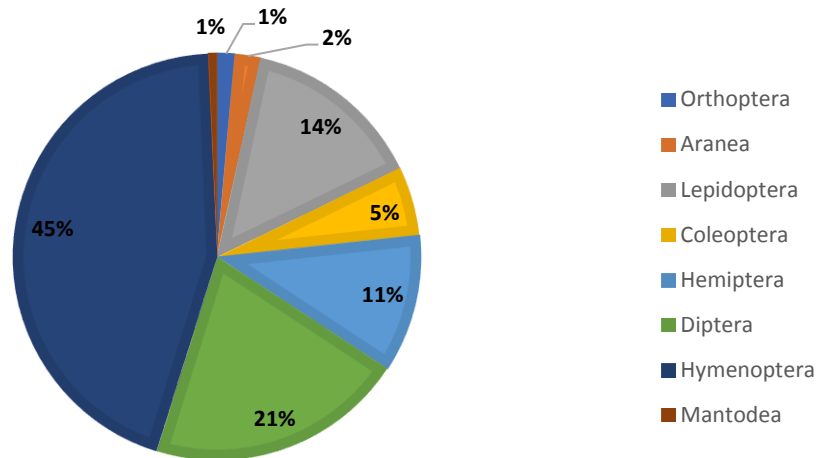
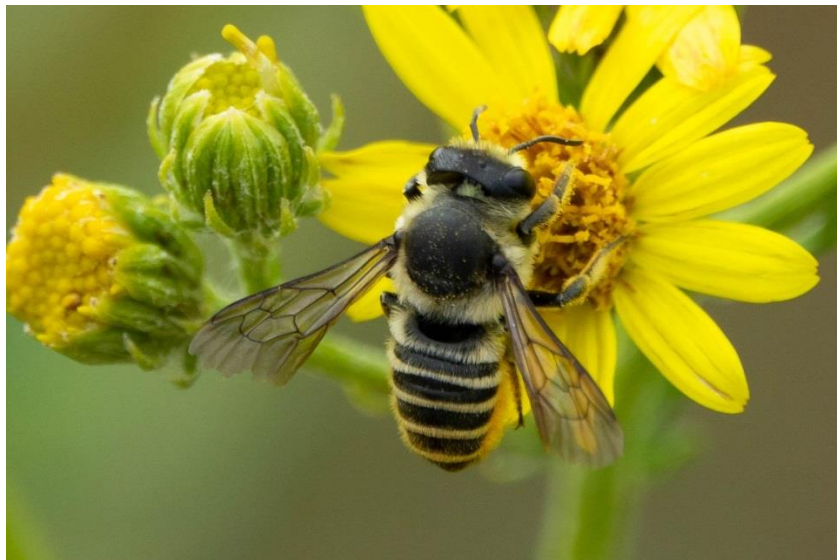


Figure 4 - Proportion d'observation des différents groupes taxonomiques en 2020 lors des SPIPoll

La belle diversité d'insectes sur la plateforme est le reflet de la diversité des habitats sur la plateforme ainsi que de la gestion de la végétation. De nombreuses espèces peuvent finir leur cycle de développement grâce à la fauche différenciée, certaines zones restent fleuries jusque septembre. A noter qu'il n'y a pas de traitements phytosanitaires (ou très ponctuellement) sur la plateforme, les milieux ne sont pas dégradés.

Pour rendre compte de l'importance de la gestion différenciée, il sera intéressant lors des prochains suivis de réaliser des SPIPoll sur des parcelles à gestion et végétation différentes sur l'ensemble de l'année.



Mégachile butinant un Séneçon du Cap, 10/09/2019

5. Vigie Chiro



Les chauves-souris occupent diverses niches écologiques en fonction de leur taille et leurs habitudes alimentaires. Sensibles aux changements de pratiques et de gestion, elles sont de bonnes bio-indicatrices de la qualité des milieux. Une diversité et une densité d'espèces élevées témoignent d'une bonne qualité des milieux en termes de ressources, mais également en termes de mosaïque paysagère. Les suivis passifs (enregistrements nocturnes) à l'aide d'un enregistreur à ultrasons permettent d'évaluer la diversité des espèces présentes sur la plateforme. Les ultrasons enregistrés au point d'écoute durant la nuit sont analysés par un logiciel automatisé. Le protocole Vigie-chiro, se déroule sur deux périodes d'enregistrement, l'une entre le 15 juin et le 31 juillet et l'autre entre le 15 août et le 30 septembre.

Trois enregistrements ont été réalisés (BVE- Vigie chiro, devant la tour de contrôle et BVE08), **les nuits du 30 juin au 01 juillet, du 03 au 04 août et du 22 au 23 septembre (Tab.VII)**, avec un enregistreur de type SM4 et un micro de type SMM-U1 à environ un mètre de hauteur. Ce protocole n'a pas été perturbé par le confinement.









Tableau VII - Conditions météorologiques lors des différents passages pour l'enregistrement des chauves-souris au cours de la saison 2020, prairie de la parcelle

Dates	Températures		Vent	Nébulosité (%)
	Début de nuit	Fin de nuit		
Entre le 30 juin et 1er juillet (BVE Tour)	27	17	Faible	0-25
Entre le 03 et 04 août (BVE Tour)	23	12	Moyen	50-75
Entre le 22 et 23 septembre (BVE08)	22	16	Faible	50-75

Les conditions d'enregistrement des deux passages ont été bonnes, pas de pluie avec des températures clémentes pour les deux premiers passages, le temps était orageux en septembre. Nous avons de nouveau posé l'enregistreur à proximité du point 8, dans un lieu de passage entre les boisements présents autour de la plateforme. Cette zone est riche en insecte durant l'été et la présence d'arbres d'âge moyen aux alentours semble être favorable à la présence des chiroptères.

Tableau VIII - Bilan du suivi Vigie-Chiro sur l'aéroport en 2020 et classification du niveau d'activité et des probabilités de contact des différentes espèces de chiroptères

Espèce	Passages Vigie-Chiro						Liste rouge			Espèce prioritaire (PNAC)
	30/6/2020		3/8/2020		22/9/2020		Reg.	Nat.	Eu.	
	Nb contacts	Risque d'erreur (%)	Nb contacts	Risque d'erreur (%)	Nb contacts	Risque d'erreur (%)				
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	52	1	6	1	4	1	LC	NT	LC	X
Noctule commune (<i>Nyctalus noctula</i>)	5	1					VU	VU	LC	X
Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)					4	1	LC	LC	VU	
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)					2	1	LC	LC	NT	
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)					5	2	EN	VU	-	X
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	18	1	3	5	2	1	LC	NT	LC	X
Oreillard gris (<i>Plecotus austriacus</i>)					16	4	LC	LC	LC	
Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	6	7			31	1	NT	NT	LC	X
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	10	3			2	17	LC	LC	LC	
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)			3	93	6	1	NT	VU	LC	
Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	4	9			3	16	LC	LC	LC	
Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)					1	74	DD	NT	LC	
Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus</i>)					1	50	DD	LC	LC	
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)			2	46	1	73	LC	LC	LC	
Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)					1	80	LC	LC	LC	
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)			1	41	1	83	LC	NT	LC	X
Nombre d'espèces contactées (Risque d'erreur ≤ 5%)	4		2		8		Total d'espèces contactées			10

Probabilité de contact		Niveau d'activité	
	Espèce "certaine"		Faible
	Espèce probable		Modérée
	Espèce possible		Forte
	Espèce douteuse		Très Forte

Les données obtenues ont été traitées via la plateforme Vigie Chiro comme chaque année. Certaines espèces doivent encore être validées par un expert du Muséum.

Cette année les résultats fournis par le logiciel Tadarida ont été approfondis en utilisant le logiciel GALAXY par la suite (**Tab. VIII**). Ce logiciel fournit des informations supplémentaires concernant l'activité des chauves-souris sur un site, en précisant par exemple à quels moments de la nuit les espèces occupent le site. Cette analyse est également plus précise que Tadarida dans les pourcentages d'erreur de détection des espèces, ainsi on aura des espèces détectées en « sûr » par Tadarida qui seront finalement « possible » (coloration de la colonne espèce). Ensuite, il est également possible de calculer un niveau d'activité pour chaque espèce. Ce niveau va dépendre du nombre d'individu contacté et de chaque espèce. En effet, pour que le niveau soit élevé chez certaines espèces (pipistrelles par exemple), il faut qu'une centaine de contacts soient enregistrés, tandis que pour d'autres espèces (rhinolophes par exemple), seuls quelques contacts permettent d'évaluer le taux d'activité de l'espèce sur le site comme élevé : Un grand nombre des contacts avérés ont eu lieu lors de la dernière session d'enregistrement, peut-être dû à l'apport d'eau et aux diverses conséquences : Végétations plus verte, zones avec eau stagnante, émergences de certaines espèces. En 2020, 10 à 11 espèces ont été contactées de manière certaine : La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), la Noctule commune (*Nyctalus nyctalus*) et le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*). La Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) n'a pas été confirmée de manière certaine cette année, sa présence a été confirmée les années précédentes. Le risque d'erreur est bien trop important et le nombre de contacts bien trop faible pour que la présence des cinq autres espèces soit certifiée. Il faudra étudier manuellement les sonagrammes pour infirmer ou confirmer leur présence.

Concernant les niveaux d'activité, il est faible à fort pour les 10 espèces contactées avec un risque d'erreur inférieur ou égal à 5%. Les espèces enregistrées en septembre sont probablement venues chasser pour faire des réserves pour l'hiver. Elles semblent utiliser le site comme territoire de chasse mais peut-être que les arbres du boisement à proximité offrent des possibilités de gîtes.

Sur l'ensemble des espèces, 4 représentent un enjeu de conservation dans la région, de quasi-menacé (NT) à en danger d'extinction (EN).

6. Végétation

La diversité des espèces faunistiques sur une plateforme va dépendre des ressources disponibles. Une mosaïque d'habitat offre un panel plus large de refuges et de réserves de nourriture. Couplée aux résultats des relevés faune, il est possible de comprendre la dynamique des populations faunistique, leur comportement et leur occupation sur la zone étudiée.

En parallèle, sur certaines plateformes il peut y avoir des thématiques de suivi particulières. Lors de travaux et de remblais notamment, certaines graines d'espèces dites invasives peuvent être disséminées sur les zones à nu. Ces espèces menacent l'équilibre des végétations dites naturelles et à terme peuvent causer de lourds dommages, nécessitant une gestion adaptée.

A l'inverse, des espèces dites d'intérêt voire protégées peuvent trouver refuge sur les plateformes aéroportuaires. Leur présence requiert une attention particulière, aussi un suivi des populations chaque année rend compte de l'état de conservation de l'espèce dans le contexte étudié et permet d'appliquer des mesures de gestion adaptées.



- **Hauteurs de végétation**

Lors de chacune des visites la hauteur moyenne de la végétation est mesurée sur chacun des 10 points dédiés. Cette année, les hauteurs maximales et minimales de la végétation ont aussi été relevées afin de prendre en compte la structure de la végétation. L'étude de cette composante de la végétation est importante pour mieux comprendre la dynamique de la végétation (sol à nu = caractéristique du milieu ou alors dégradation de l'habitat ; hauteur maximale = croissance de la végétation optimale ou bien présence de ligneux dans la parcelle) et donc de limiter les zones très attractives pour l'avifaune.

Les relevés des hauteurs cette année ont commencé en juillet, ce qui ne permet pas de bien rendre compte de la gestion de la plateforme. Avec la sécheresse, la croissance des végétaux n'a pas été importante pendant l'été, bien qu'aucune partie n'ait été fauché. Seule la végétation du point 1 reste basse et surtout disparate sur l'ensemble de l'année. Il se pourrait que la nature du sol (éboulis) limite la croissance des végétaux. A l'inverse l'ancienne piste en herbe aux points 5 et 6 reste non fauchée, ce qui se traduit par une végétation globalement haute. La baisse de hauteur résulte de la fanaison des herbacées.

La gestion de la végétation est ainsi bonne sur la plateforme en termes de maintien de la faune et la flore, bien qu'une fauche tardive au niveau des prairies permettrait de limiter l'envahissement des ligneux et un meilleur maintien de la diversité floristique sur ces zones. Ces recommandations seraient aussi positives en termes de sécurité aérienne et de gestion du risque animalier. En effet la présence de zones arbustives voire arborées à proximité des pistes représente un potentiel danger. Il s'agirait de faucher soit tous les 3 ans les zones où la colonisation avec les ligneux est importante, soit tout d'un coup soit en rotation sur plusieurs années. Si possible, il faudrait exporter les résidus pour ne pas dégrader le milieu.

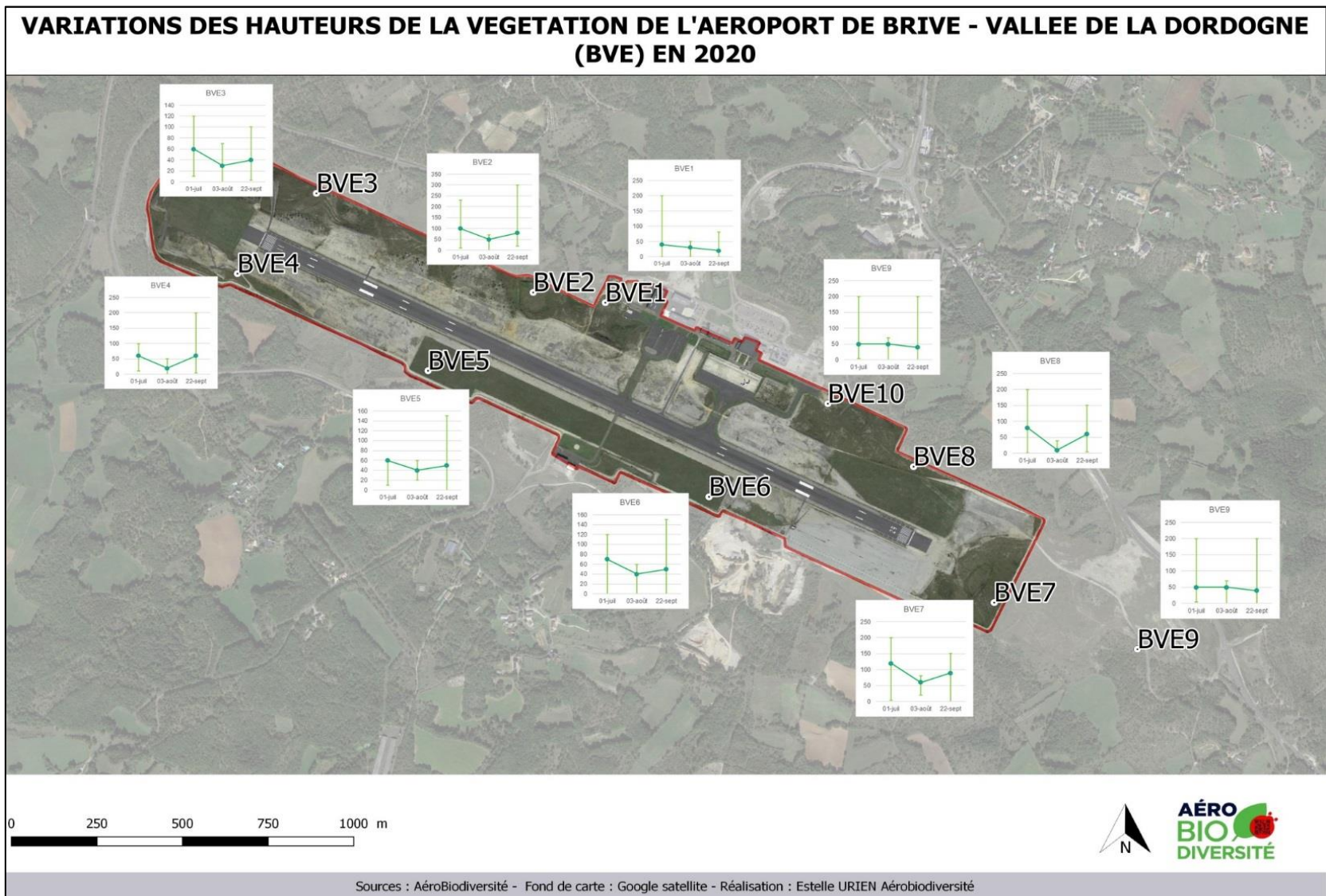


Figure 5 - Evolution de la hauteur de végétation sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne en 2020

- **Flore remarquable**

Depuis 2015, 297 espèces végétales ont été recensées sur la plateforme lors des visites de l'association dont 142 cette année (**Annexe III**). Les espèces printanières n'ont pas pu être observées cette année en particulier les grandes nappes d'orchidées présentent en divers points (point 1 particulièrement). A l'inverse des espèces plus tardives ont pu être vues lors des dernières visites comme la Spiranthe d'automne (*Spiranthes autumnalis*). Cette orchidée observée au point 8 avec une dizaine de pieds fleuris est considérée comme « quasi-menacée » sur la région Limousin et reste assez rare sur l'ensemble du territoire national. Elle a été aperçue sur 3 plateformes cette année et est présente sur 4 plateformes suivies par AéroBiodiversité. La végétation rase et le sol drainant sur éboulis favorisent sa présence.



Spiranthe d'automne, 23/09/2020

Comme en 2018, quelques pieds fleuris (7) d'Ibérus amer (*Iberis amara*) ont été observés au point 3. En tant qu'espèce pionnière, elle est dépendante de la dynamique des milieux et peut fleurir une année tout comme elle peut ne pas le faire pendant quelques temps. Cette floraison aléatoire rend compliqué le suivi de cette espèce classée « vulnérable » dans le Limousin.



Vue de la station sur des éboulis à l'est de la plateforme et pied fleuri d'Ibérus amère, 01/07/2020

Un pied d'*Erigeron annuus*, espèce « vulnérable » également dans le département, a été vu dans le bout de piste face au point 7. D'autres éventuels pieds voire stations seront à retrouver lors des prochains suivis.

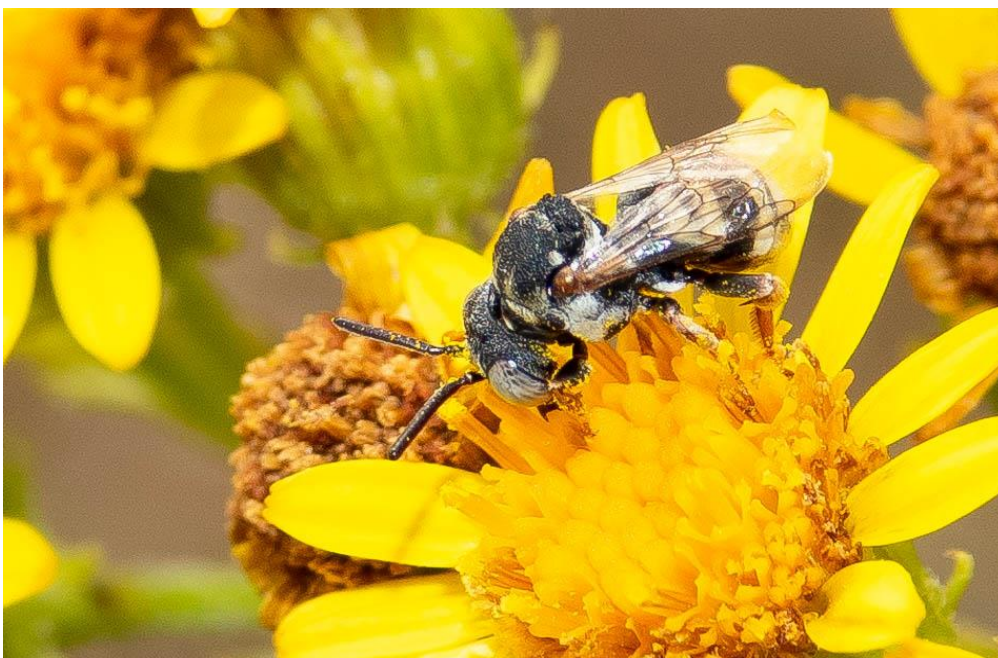
- **Espèces exotiques envahissantes**

Trois plantes exotiques envahissantes (PEE) ont été recensées sur l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne par l'association. La plupart d'entre-elles sont présentes très ponctuellement et en grande majorité dans des milieux perturbés (friches industrielles, remblais, bords de route...) et présentent par ailleurs peu de danger. Il convient cependant de bien prendre en considération les PEE notamment lors de la réalisation de projets d'aménagements. En effet, la perturbation des milieux sont des situations très favorables au déclenchement des invasions. Ces milieux temporaires constituent des corridors de déplacement pour ces espèces. Un réensemencement d'espèces locales peu après le remaniement/la mise à nu du sol lors de travaux peut être une solution pour empêcher le développement de populations de PEE.

Par ailleurs, des zones fragilisées en termes de végétation sont de bons candidats à l'installation d'espèces exotiques envahissantes.

Tableau IX - Espèces invasives recensées sur l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne en 2020

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Hiérarchie (Wegnez, 2018)
<i>Erigeron spp.</i>	Vergerettes	PPE potentielles
<i>Buddleia davidii</i>	Buddleia de David	PPE avérée
<i>Senecio inaequidens</i>	Sénéçon du Cap	PPE potentielle



Bien que considérée comme espèce invasive, le Sénéçon du Cap est très attractif pour l'entomofaune et semble offrir de nombreuses ressources trophiques

7. Oiseaux



Les suivis ornithologiques sont indispensables pour connaître les oiseaux présents sur les plateformes aéroportuaires et ainsi prévenir (éviter ou réduire) les risques animaliers. Ils permettent *in fine* de cibler les mesures de prévention raisonnées et adaptées aux espaces de prairies aéronautiques. Les suivis se déroulent en deux parties : le protocole standardisé **EPOC**, consistant à suivre les oiseaux fréquentant le site sur 10 points d'écoute deux fois par an au printemps et le protocole **Hauteur végétation/Oiseaux**, établi par l'association Aéro Biodiversité consistant à noter le nombre d'individus observés pour chaque espèce associée à une catégorie d'hauteur de végétation dans laquelle l'oiseau se trouve (A : 0-5 cm, B : 5-20 cm, C : 20-50 cm et D : >50 cm).

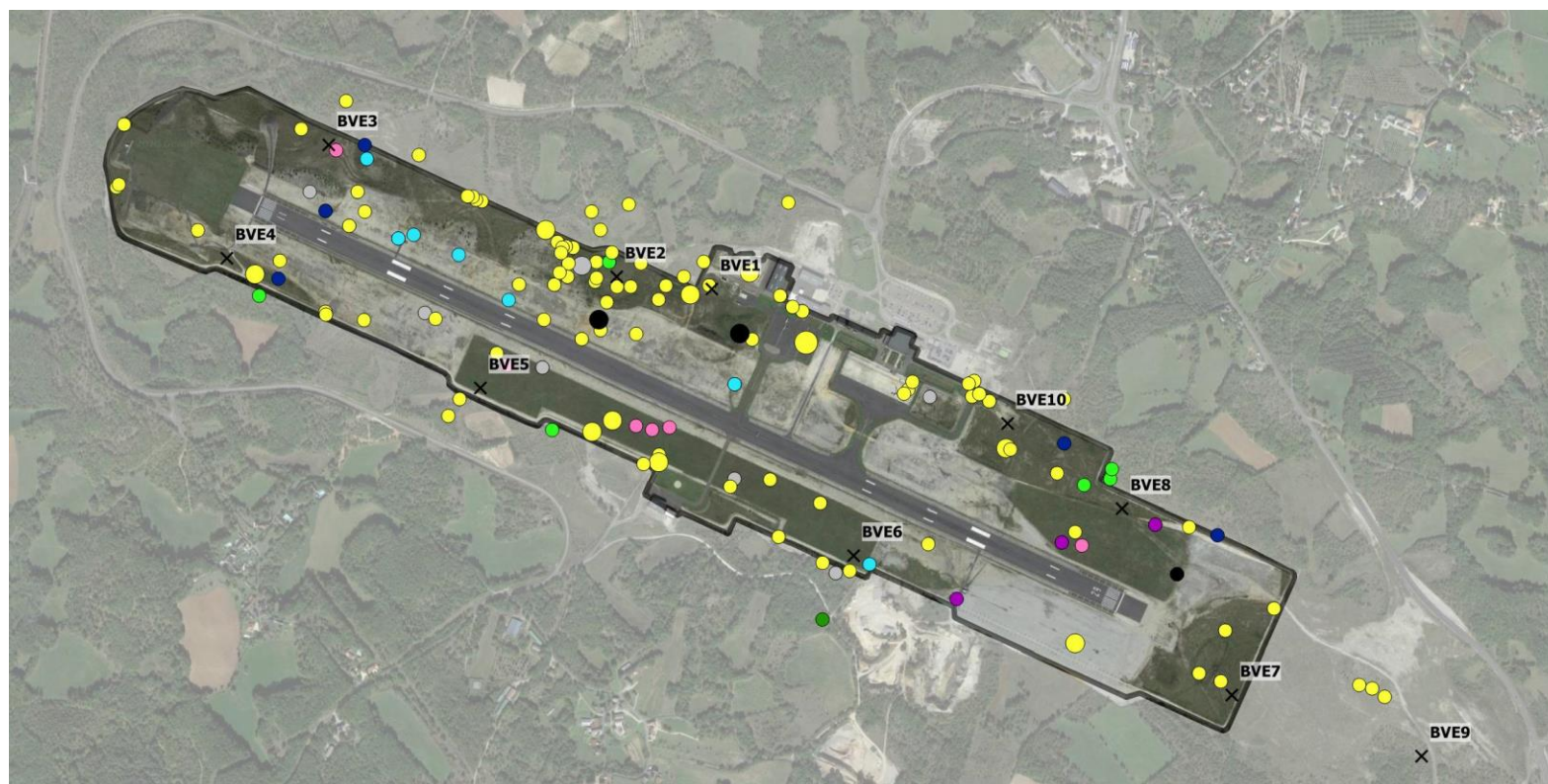
L'ensemble de ces relevés donne des indications sur le comportement des espèces sur la plateforme étudiée ainsi que sur les tendances d'évolution des effectifs sur plusieurs années. Il est ainsi possible d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion de la biodiversité tout en prévenant le risque animalier.

Au total, ce sont 81 espèces d'oiseaux ou de passage qui ont été contactées sur la plateforme depuis le début des visites de l'association (**Annexe I**). Certaines espèces traversent ponctuellement la plateforme, tandis que d'autres la fréquentent de manière régulière ou occasionnelle. 34 espèces ont été recensées en 2020 contre 61 en 2019.

Sur la plateforme, l'attractivité des milieux est importante pour l'avifaune en raison des prairies qui constituent des habitats ou des zones de chasse pour de nombreuses espèces.

Nous avons profité de cette année 2020 pour rajouter une dimension spatiale à tous nos protocoles oiseaux, en localisant les oiseaux sur la plateforme lors de leur observation (**Fig.6**). Cela nous permettra, après plusieurs années d'inventaires, de faire ressortir les zones les plus fréquentées par les différents groupes d'oiseaux sur la plateforme.

Nous avons décidé de classer les observations par famille, cependant, pour une meilleure lisibilité, les passereaux ont été rassemblés dans l'ordre des passeriformes. Seules les familles de passereaux présentant un intérêt particulier ont été laissées en familles : Corvidés, Sturnidés...



Légende

× Points protocoles

Nombre d'individus

- Entre 1 et 5 individus
- Entre 6 et 20 individus
- Entre 21 et 50 individus

Taxons

- Accipitridés
- Apodidés
- Columbidsés
- Corvidés
- Falconidés
- Laniidés
- Passeriformes
- Phasianidés
- Pucidés



0 250 500 m

Figure 6 - Répartition des observations avifaunistiques de la plateforme pour l'année 2020

Les amas d'observations autour des points protocoles s'expliquent par la réalisation du protocole EPOC, qui implique de rester 10 minutes sur le même point d'écoute et donc, multiplie les données sur un endroit précis. Au contraire, le protocole HVeg/oiseaux est réalisé sur l'ensemble de la plateforme.

➤ Hauteur de végétation/Oiseaux

Depuis 2018, 293 événements dénombant 797 individus ont été recensés sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne. Un événement est ici défini comme un signalement d'une espèce (indépendamment du nombre d'individus) dans une tranche de hauteur de végétation à un instant donné.

Concernant les espèces à risque pour les plateformes aéroportuaires et leur répartition en fonction des hauteurs de végétation, la mesure du risque repose sur une combinaison de deux paramètres : la fréquence du danger (présence de l'espèce sur l'aéroport sur une année) et la gravité du danger (masse d'une espèce et nombre d'individus observés au même endroit et au même moment, moyenné sur une année). La masse moyenne de chaque espèce a été estimée par le STAC via le logiciel PICA. Le nombre d'individus moyen a été calculé à partir de nos données, tous aéroports confondus. Une matrice élaborée à partir de la fréquence et de la gravité permet de calculer le niveau de risque pratique. Ce dernier est défini pour chaque espèce animale sur trois niveaux gradués de 1 à 3. La précision de ce risque est variable, le Faucon crécerelle par exemple, se retrouve en catégorie de risque faible (1), cependant malgré son caractère solitaire et sa petite taille, il est souvent à l'origine de collisions sur les plateformes aéroportuaires. Cette espèce est souvent retrouvée sur toute la surface des plateformes, toutes hauteurs de végétation confondues car les espaces verts représentent pour lui de très bons terrains de chasse. Cette classification du risque n'est donc pas absolue et doit être abordée avec précaution.

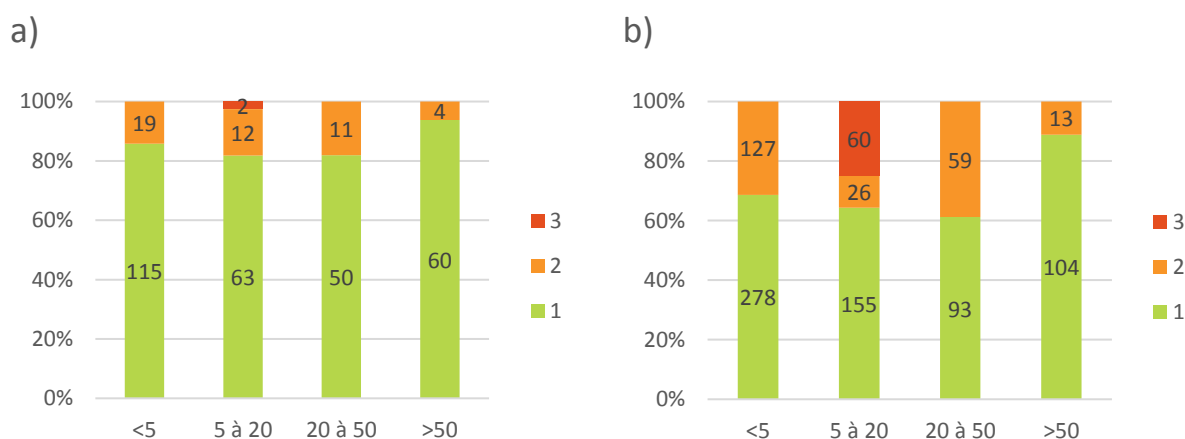


Figure 7 - Répartition des différents groupes d'oiseaux à risque selon la hauteur de végétation en (a) nombre d'événements et (b) nombre d'individus. A < 5 cm, B entre 5 et 20 cm, C entre 20 et 50 cm et D > 50 cm

La figure 7 nous montre que c'est dans la hauteur de végétation la plus haute que le risque aviaire est le plus faible. En effet, on retrouve surtout des passereaux comme le Tarier pâtre, la Pie-grièche écorcheur ou encore la Mésange bleue. Dans la hauteur de végétation A on retrouve également beaucoup de passereaux comme l'Alouette des champs, l'Alouette lulu ou encore la Bergeronnette grise qui représentent un risque faible. De manière générale, quelle que soit la hauteur de végétation considérée, le nombre d'évènements et d'individus représentant un faible risque sont dominants.

Le risque 3 correspond uniquement aux étourneaux, retrouvés dans la catégorie de végétation B. Il s'agit de deux groupes de 30 individus qui ont été observés le même jour (12/03/2019). Il n'est pas impossible qu'il s'agisse du même groupe aperçu à deux endroits différents.

C'est dans la hauteur de végétation C (20 à 50 cm) que la proportion d'oiseaux à risque modéré est la plus élevée. Il s'agit essentiellement de groupes d'espèces grégaires comme les Martinets noirs et les Linottes mélodieuses. Cependant, il faut bien pondérer ces résultats car il y a beaucoup moins d'individus observés dans les hauteurs de végétation hautes (C= 152, D = 117) que dans les hauteurs de végétation basses (A = 405, B = 241), probablement car les oiseaux y sont moins visibles.

Nous nous sommes ensuite intéressés au nombre moyen d'oiseaux trouvés par catégorie de hauteur de végétation (**Fig.8**).

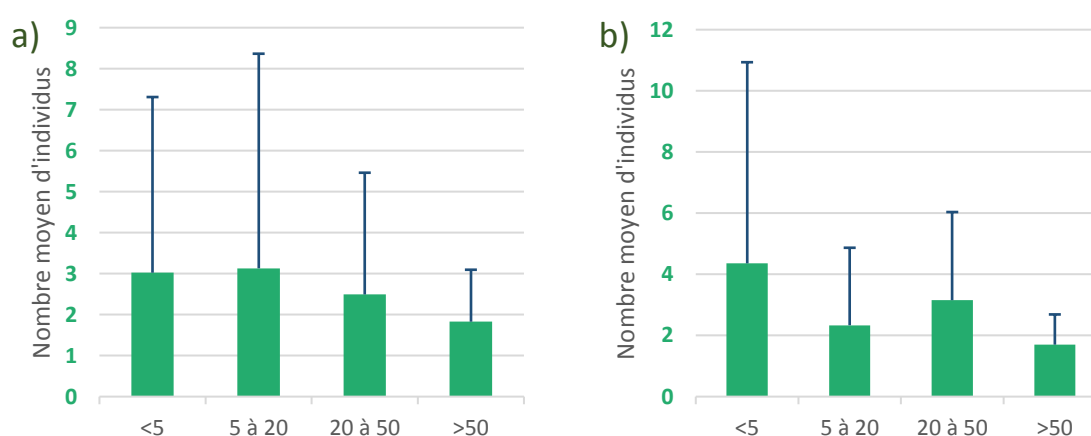


Figure 8 - Nombre moyen d'individus observé par évènement en fonction des classes de hauteur de végétation sur (a) toutes les années de suivi et (b) en 2020 : A < 5 cm, B entre 5 et 20 cm, C entre 20 et 50 cm et D > 50 cm. Les barres bleues représentent les écart-types.

Les résultats entre toutes années confondues et 2020 diffèrent. En effet, c'est dans la hauteur de végétation A que l'on retrouve le plus d'individus en 2020 tandis que pour toutes les années confondues c'est dans la B que le nombre moyen d'individus est le plus élevé (la hauteur de végétation A la talonne de près). La catégorie B fait même parti de celle où l'on retrouve le moins d'individus en 2020. Ceci peut s'expliquer par la présence de groupes assez important de Perdrix rouge et d'Etourneau sansonnet en 2019 dans la hauteur de végétation B. Dans la hauteur de végétation A, un nombre assez important de Choucas des tours, de Bergeronnettes printanières et d'Hirondelles de fenêtre a été observé, ce qui explique le résultat obtenu pour les deux graphiques.

Plus généralement, le nombre moyen d'individus observés pour un évènement est relativement faible : entre 1,5 et 4,5 pour l'année 2020 et entre 1 et 3 individus toutes années confondues. Il faut également noter le fait que dans les hauteurs de végétation A et B toutes années confondues et A pour l'année 2020, il y a une plus grande variabilité dans le nombre d'individus par évènement observé (cf écart-type), ainsi la présence de grands groupes d'oiseaux semble moins prédictible dans ces hauteurs de végétation.

Il existe plusieurs biais pour ce protocole Hveg/oiseaux. Premièrement, les hauteurs de végétations sont évaluées à la bonne appréciation de l'observateur, ce qui entraîne un biais observateur. Il est également bien plus difficile d'observer des oiseaux dans des hauteurs de végétation hautes que lorsque la végétation est rase, ce qui peut entraîner une sous-estimation des espèces dans ces catégories. Cependant, il est important de signaler que le protocole a subi des modifications dans le but d'affiner nos résultats ce qui a pour conséquence d'enregistrer des données qui ne reposent pas exactement sur le même modèle. De fait, cette hétérogénéité limite la robustesse de nos observations.



Pouillot de Bonelli, 16/04/2019

➤ **EPOC**

En raison de la crise sanitaire, le protocole EPOC n'a pu être réalisé qu'une seule fois cette année contre 2 passages les autres années.

Les relevés ont été réalisés dans des conditions météorologiques variables notamment pour la température et la vitesse du vent mais cela n'a pas influencé le nombre d'individus ni d'espèces observés. Au total ce sont 23 espèces d'oiseaux qui ont été détectées lors de l'unique visite avec points d'écoute de 2020 sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne. Parmi celles-ci, 11 ont été vues six années consécutives (2015-2020) :

- Alouette des champs
- Linotte mélodieuse
- Corneille noire
- Pie-grièche écorcheur
- Alouette lulu
- Rossignol philomèle
- Tarier pâtre
- Fauvette à tête noire
- Fauvette grisette
- Merle noir



Alouette lulu sur une clôture de l'aéroport, 16/04/2019

Tableau X - Résumé des EPOC sur les 3 années de visite de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'observations	158	157	127	211	49
Nombre d'individus	236	212	184	260	107
Nombre d'espèces	41	36	30	44	23

Ces cinq années d'application du protocole EPOC sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne ont permis de comptabiliser 62 espèces d'oiseaux. Pour cet aéroport, notre base de données complète contient 78 espèces d'oiseaux au total (**Annexe II**). Cette différence d'effectifs s'explique par plusieurs facteurs :

- la période d'observation, concentrée sur le printemps pour les points d'écoute, est très courte et ponctuelle (2 matinées) avec des aléas météorologiques ;
- les espèces présentes seulement en hiver ou en migration postnuptiale ne sont pas prises en compte dans le protocole ;
- des observations ponctuelles plus anciennes augmentent la probabilité d'observer une espèce très peu présente ou seulement de passage dans l'enceinte.

➤ Analyses spatiales et temporelles

Afin d'évaluer si des différences spatiales et temporelles ont lieu, des modèles linéaires généralisés à effet mixte ont été réalisés suivant une distribution de Poisson (lorsque la variable à expliquer concerne le nombre d'individus) ou Binomial (lorsque l'on travaille sur la présence/absence des espèces). Ces modèles sont composés d'une part d'effets fixes : la variable temporelle « Année », la variable spatiale « point de relevés » et d'un effet aléatoire « espèce » nécessaire pour capturer les variations liées aux différences comportementales des espèces. Les données de 2020 sont conservées seulement si elles apportent plus de puissance aux modèles et confirment les résultats obtenus avec les modèles réalisés sans les données de 2020. Ici, seul le maximum d'individus de chaque espèce par année et par point EPOC est utilisé.

- Effet temporel

Le nombre moyen d'individus a tendance à rester stable au cours du temps avec ou sans les données de 2020.

La proportion d'espèces a tendance à augmenter au cours des années. Pour ce modèle les données de l'année 2020 n'ont pas été conservées car elle prédisait une diminution de la proportion en espèces qui peut s'expliquer par les conditions du protocole qui n'ont pas été respectées cette année.

- Effet spatial

Aucun effet spatial n'est mis en évidence sur la plateforme malgré les 5 années de suivi, que ce soit pour le nombre d'individus ou la proportion en espèces. Cet effet peut être lié à une homogénéité des habitats de la plateforme.

➤ Cortèges avifaunistiques

La suite de l'étude s'est focalisée sur les cortèges avifaunistiques caractérisés par les préférendums d'habitats des espèces disponibles sur le site de VigieNature. Pour certaines espèces, il n'est pas possible d'attribuer un préférendum d'habitat ce qui réduit la taille d'échantillonnage. Il est possible que cette perte de données puisse produire un biais surtout si aucun habitat est attribué à une espèce grégaire (comme le goéland ou l'étourneau). Certaines espèces des milieux humides peuvent également être présentes sur les aéroports mais aucune catégorie n'est prévue pour celles-ci. De plus, le protocole utilisé est national ainsi, certains classements d'espèces peuvent être discutés et pourront être retravaillés dans le futur afin d'être plus pertinents.

Afin de voir quel cortège d'espèces est prépondérant sur la plateforme, de la même manière que précédemment, des modèles mixtes généralisés à effet aléatoire ont été réalisés, la seule différence réside dans la présence d'une variable supplémentaire : « le préférendum d'habitat ».

Il y a davantage d'individus des milieux bâtis observés sur cette plateforme (40%) (**Fig.9**). Les espèces agricoles sont aussi bien présentes (25,4%).

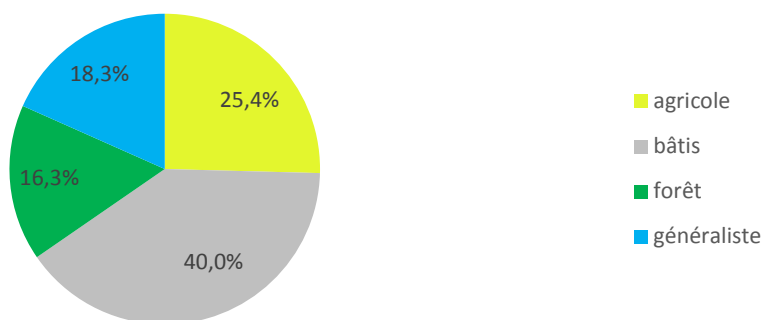


Figure 9 - Proportions d'individus retrouvés par cortège sur la plateforme

En parallèle, les espèces observées sur la plateforme sur la période de 2015 à 2020, sont principalement agricoles (35%) (Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre, Alouette lulu...) et généralistes (38%) (Merle noir, Pigeon ramier, Mésange charbonnière), suivi des espèces forestières (18%) et celles des milieux bâtis (11%). L'aéroport semble donc être attractif pour les espèces agricoles, au vu du contexte actuel où un déclin quasi-généralisé des espèces agricoles est observé, l'aéroport peut être une zone intéressante pour la conservation de ce cortège avifaunistique.¹



La plateforme héberge une souche sauvage de Perdrix rouge avec quelques nichées tous les ans, 15/04/2019

¹ <https://www.arb-idf.fr/article/dans-les-milieux-agricoles-et-en-ville-le-declin-des-oiseaux-simplifie>

➤ **Occurrence**

L'occurrence correspond au nombre de points d'écoute sur lesquels l'espèce a été détectée. Les espèces qui ont été le plus souvent détectées sur les 5 années de suivi et sur plus de 5 points sont présentées par ordre décroissant dans le tableau ci-dessous.

Tableau XI - Occurrence des espèces les plus fréquentes sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne

Année	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre d'individus
2016	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	60
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	9
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	13
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	10
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	13
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	9
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	13
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	12
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	20
2017	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	46
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	15
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	14
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	11
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	9
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	20
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	12
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	14
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	10
2018	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	23
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	10
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	11
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	8

Année	Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre d'individus
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	9
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	6
2019	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	38
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	11
	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	9
	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	9
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	11
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	9
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	15
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	12
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	13
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	6
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	10
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	14
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	13
	2020	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>

Hormis 2020, le cortège d'espèce est relativement le même, notamment l'Alouette lulu, le Rossignol philomèle ou bien encore le Coucou gris sont fréquemment relevés. La majorité de ces espèces sont agricoles (Alouette des champs, Bruant proyer, Tarier pâtre) ou généralistes (Rossignol philomèle, Corneille noire, Coucou gris). Les espèces agricoles apprécient les milieux ouverts et les espaces verts de la plateforme constituent des zones de chasse ou de reproduction. Comme beaucoup d'espèces inféodées à ces milieux, leurs effectifs sont en déclin. Pour exemple l'Alouette des champs a vu ses effectifs nicheurs chuter de 50% en 25 ans (CNRS, 2018) notamment à cause de l'agriculture intensive et de l'utilisation massive de pesticides sur la biodiversité. Les espèces généralistes fréquentent plusieurs types de milieux (agricole, bâti...). La plateforme présente donc un panel d'habitats variés accueillants pour l'avifaune.

➤ Statuts de conservation

Concernant le statut de conservation des espèces rencontrées sur l'aéroport lors des EPOC (Fig.10), une majorité d'espèces en préoccupation (LC) occupent la plateforme. Cependant, il est

fréquemment observé une part non négligeable d'espèces quasi-menacées (Pie-grièche écorcheur, Traquet motteux, Faucon crécerelle...), ainsi que quelques espèces vulnérables (Chardonneret élégant, Pipit farlouse, Linotte mélodieuse).

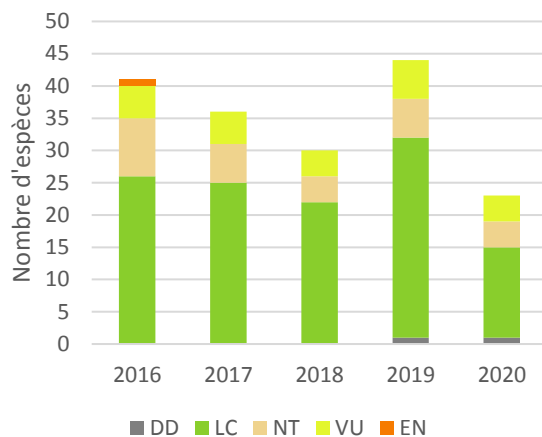


Figure 10 - Nombre d'espèces selon leur statut de conservation dans la liste rouge nationale de l'UICN par année (UICN 2016 oiseaux nicheurs). DD : données insuffisantes ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger

➤ **Les passereaux**

Comme les passereaux sont majoritaires sur les zones aéroportuaires, le graphique suivant leur est uniquement consacré. Ce diagramme montre la répartition du nombre d'individus de chaque famille de passereaux sur le total d'observation.

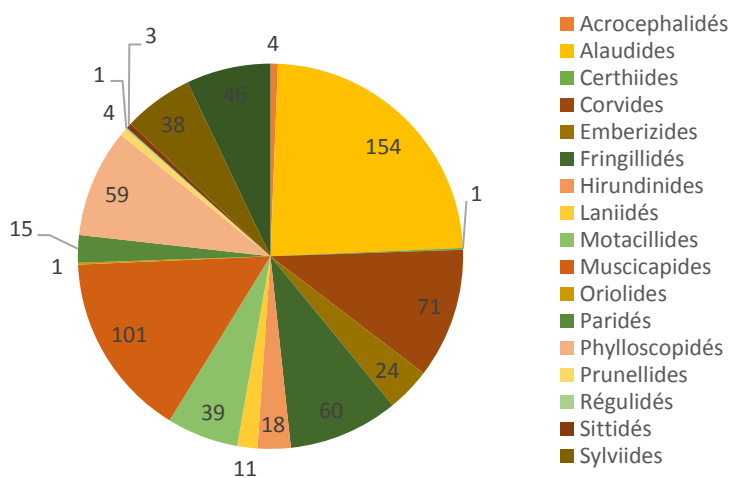


Figure 11 - Proportions d'individus par famille dans l'ordre des passereaux. Les nombres représentent la taille d'échantillon par statut.

Les groupes les plus présents en termes de nombre d'individus sur la plateforme sont les Alaudidés (Alouette des champs, Alouette lulu), les Muscicapidés (Rougegorge familier, Rossignol philomèle), les Corvidés (Corneille noire, Choucas des tours), les Fringillidés (Pinsons) et les Phylloscopidés (Pouillots).



Un petit Gravelot est souvent présent entre le parking et la piste, 25/06/2019



Pie-grièche écorcheur, 25/06/2019

8. Observations opportunistes



Lors des visites, de nombreuses observations se font de manière opportuniste puisqu'il n'y a pas de protocole de suivi établi pour certains groupes. Plus que la rareté des espèces, c'est leur exigence en termes de qualité du milieu qui est intéressante. Leur présence mais aussi leur absence sont de bons indicateurs de l'état de conservation des végétations qu'elles fréquentent. Ainsi il sera possible de vérifier l'efficacité des mesures de gestion de la biodiversité.

Outre les protocoles de l'OAB et du SPIPOLL, AéroBiodiversité procède au recensement des invertébrés (insectes, arachnides, myriapodes...) contactés de manière opportuniste ou à travers le SPIPoll lors des visites Aéro Biodiversité. Cette année, ce sont **43 espèces** qui ont été comptabilisées sur la plateforme (inventaire non exhaustif). Les passages tardifs ont limité les observations cette année. 229 espèces avaient été vues en 2019.



Jeune Empuse pennée observée en fin de saison au point 8, 08/09/2020

Parmi les données collectées lors des deux années, certaines espèces d'intérêt ont été détectées. Cette année AéroBiodiversité a de nouveau réalisé des suivis sur l'Azuré du Serpolet, papillon rare et menacé à l'échelle nationale via l'étude des fourmis du genre *Myrmica*. Ce protocole est standardisé et adapté au contexte des plateformes, il a été appliqué l'année dernière sur 3 zones pour essayer de déterminer le rôle de la plateforme pour la population locale.

Suite aux résultats encourageants de 2019, il a été décidé d'étendre la zone de prospection en 2020 afin de mieux évaluer la densité des fourmilières sur le site. Cinquante placettes de suivis ont été posées dans la végétation. La prairie proche du point 2 a été choisie cette année pour approfondir les recherches. La zone est recouverte par une végétation de type pelouses calcicoles faiblement embroussaillées, habitat de prédilection des *Myrmica*. Les nouvelles mesures de gestion de la végétation ont permis de rouvrir un peu le milieu, colonisés par des ronciers.

Les conditions de relevés ont été optimales ($T^{\circ} = 22^{\circ}\text{C}$) et la mise en place du protocole a été facilitée par l'investissement des accompagnants.



1 : Mise en place du protocole *Myrmica* en compagnie de Nicolas BOURGEOIS ; 2 : Appât constitué de rillettes de saumon et de miel, disposés sur chacun des points de suivis ; 3 : Individu de *Myrmica sabuleti* observé à la loupe binoculaire, 01/07/2020

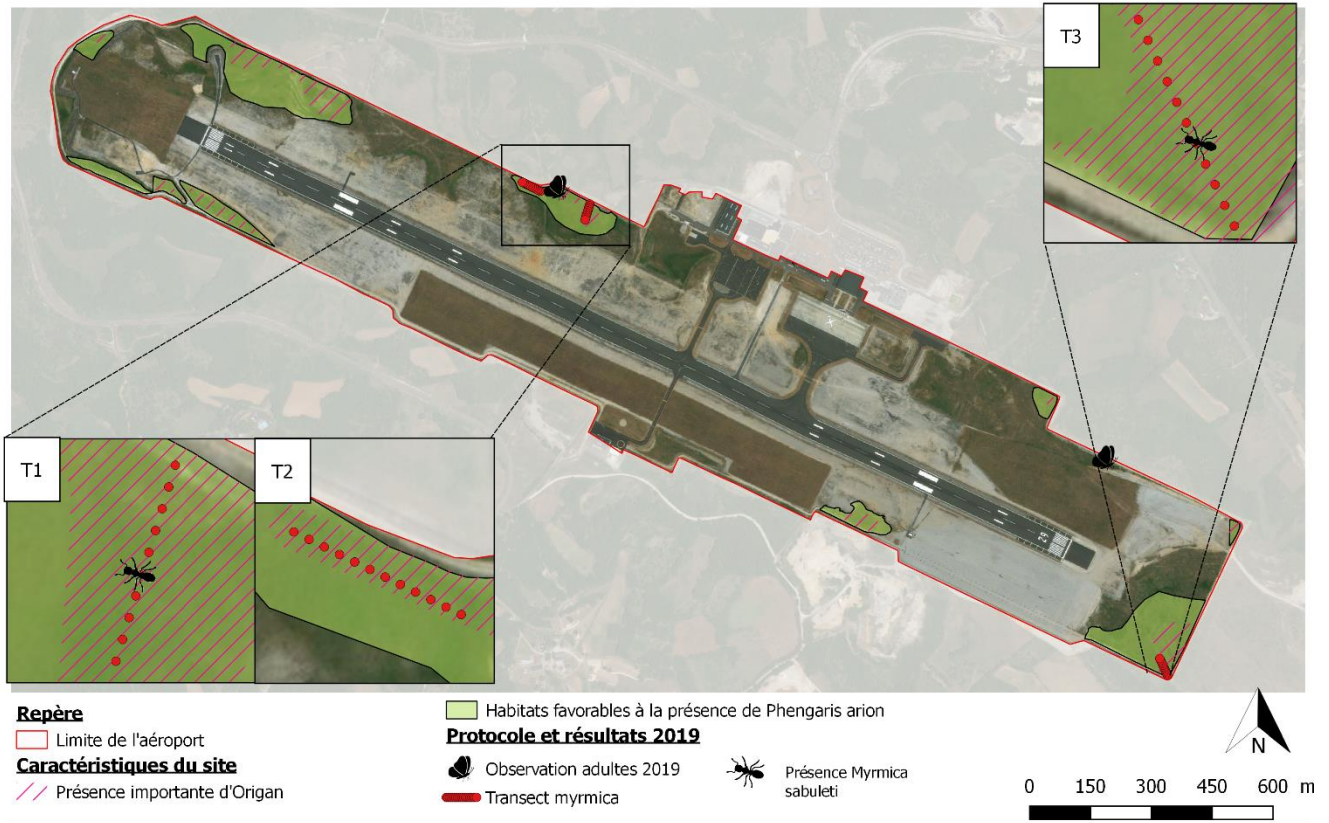
Contrairement à 2019, quelques individus de *Myrmica sabuleti*, fourmi hôte du papillon, ont été récoltés sur 5 points différents dans la prairie. Les fourmilières étaient situées dans un même secteur, en contre bas de la prairie. La zone y est plus rocailleuse avec un taux de recouvrement par la Ronce assez fort par endroit.

Cela traduit la présence sur la zone d'au moins 5 nids sur la zone étudiée (768m²). D'après l'OPIE, pour qu'une population soit viable sur un site il faut avoir une densité de 5nids pour 100m². Environ 39 nids auraient donc dû être retrouvé pour que la parcelle soit favorable à la reproduction de l'Azuré du Serpolet.

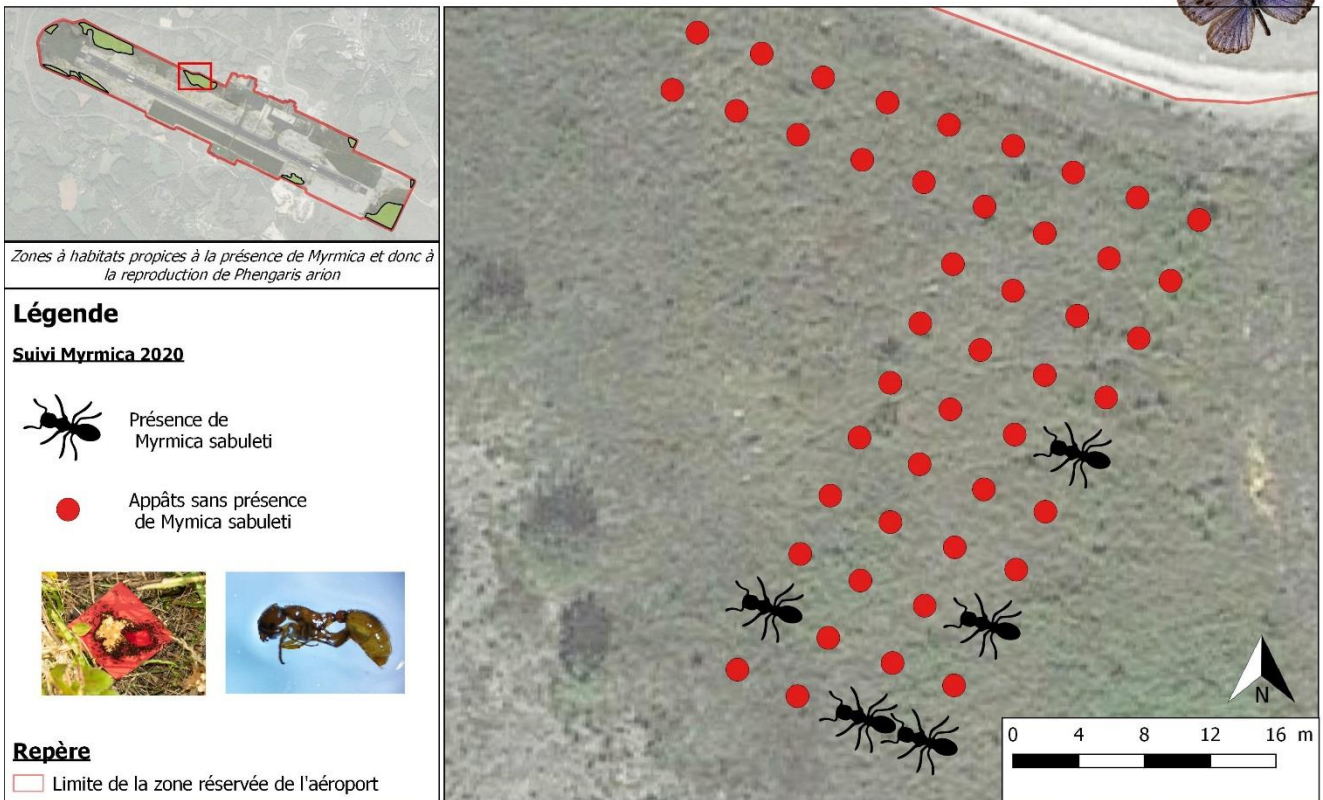
Même si l'échantillonnage n'a eu lieu que sur une faible proportion de la plateforme, cette dernière ne semble jouer qu'un rôle de nourrissage pour l'espèce. Toutefois, les prairies de l'aéroport représentent un élément clé dans le maintien de la population locale. Elles forment très probablement une continuité écologique pour le déplacement de l'Azuré du Serpolet dans la zone géographique. Sans elles, la population pourrait être morcelée, isolée et donc pourrait disparaître dans le temps. Les échanges entre les populations et les individus sont très importants pour pérenniser l'espèce dans le secteur. Les pelouses calcicoles faiblement embroussaillées sont nombreuses autour de l'aéroport et ce sur plusieurs kilomètres. Il est possible que les imagos (=adultes) observés sur l'aéroport se reproduisent dans ces parcelles.

Par ailleurs aucune ponte sur les origans n'ont été vues ni l'année dernière ni cette année malgré une prospection minutieuse. Aucun imago n'a été observé en 2020.

Suivis de la répartition de l'Azuré du Serpolet sur la plateforme de Brive en 2019



Suivis Myrmica sur la plateforme de Brive en 2020



II. Préconisations de gestion et d'aménagement

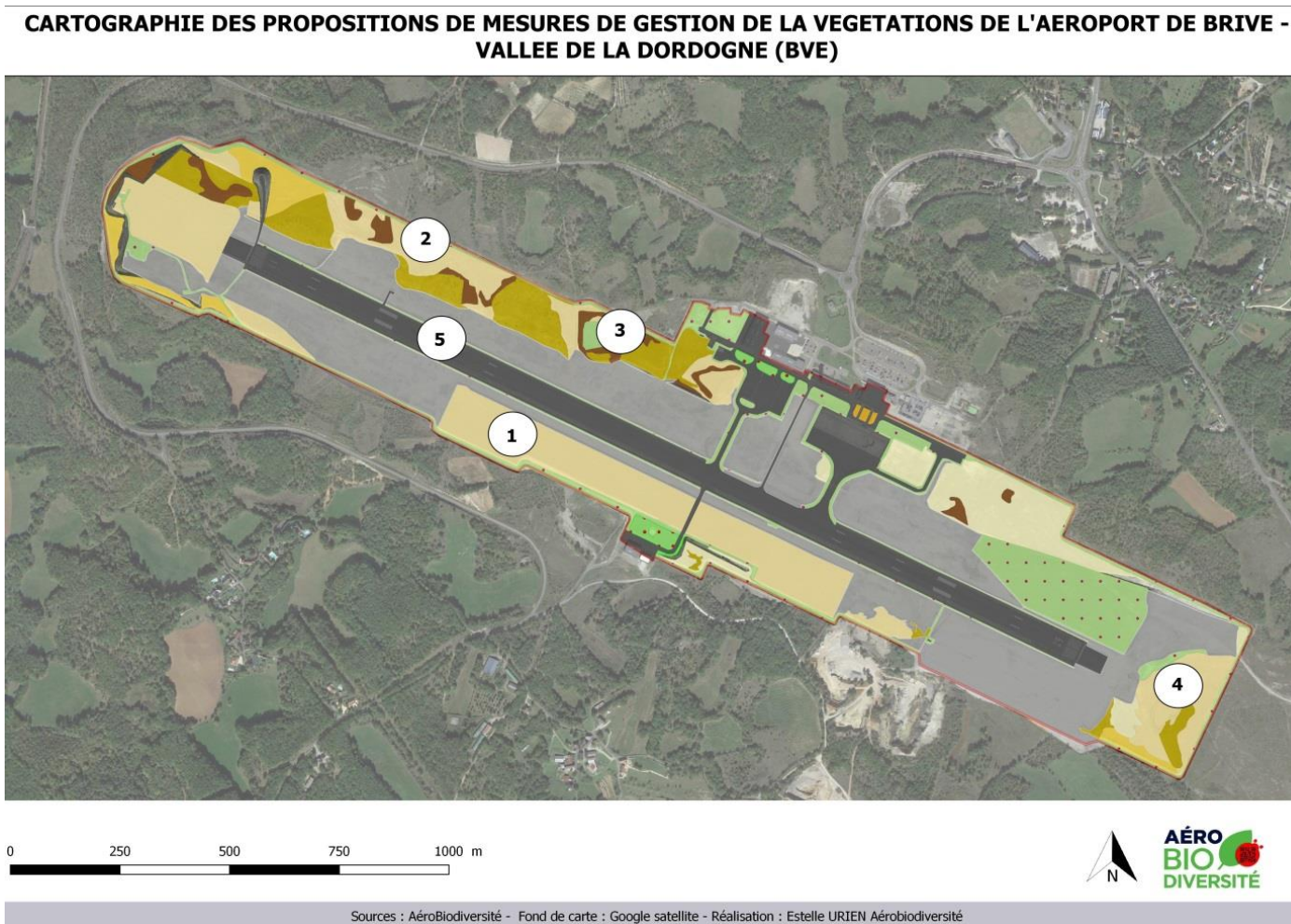


Figure 19 - Propositions de mesures de gestion sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne

1. Gestion des prairies et milieux ouverts

Au vu de la bonne diversité floristique dans les prairies, la gestion semble appropriée au maintien de ces végétations. En 2019 comme en 2020, les fortes températures l'été n'ont pas permis à la végétation de croître de façon optimale, seules les espèces thermophiles ont su se maintenir.

Comme expliqué plus haut, l'envahissement des prairies par les ligneux peut causer des désagréments : pertes floristiques et faunistiques à la suite de la fermeture des milieux, enjeux modérés à forts en ce qui concerne la gestion du risque animalier. Idéalement, il faut maintenir la mosaïque d'habitats présente, variant pelouses, prairies, fourrés. Les actions de débroussaillage sont à prévoir **aux besoins et ressentis du personnel en charge** de la gestion ou à défaut **tous les 3 ans sur les milieux ouverts** (prairies, pelouses).

2. Suivi de la recolonisation des pierriers

Dans la continuité des éléments présentés l'année dernière, la prolifération des ligneux et plus particulièrement des peupliers sur les zones de pierriers menacent la végétation et les espèces patrimoniales inféodées à ce milieu, notamment l'Ibéris amère. En lien avec le potentiel risque que présentent ces éléments paysagers pour la circulation aérienne, le broyage des individus envahissants pourra se faire en dehors des périodes charnières pour le cycle de vie de nombreuses espèces, c'est-à-dire **d'octobre à février**. Les résidus seront à exporter pour limiter la propagation de nouveaux éléments dans ces zones.

3. Travaux de ré-ouverture du milieu au point 2

Comme sur de nombreuses zones de l'aéroport, la dynamique de végétation est rapide, favorisant les zones de friches voire de fourrés. En discutant avec plusieurs personnes sur le site, il semble pertinent de faucher la végétation au point 2, particulièrement celle en bas de la prairie et celle proche de la haie. Cette opération est aujourd'hui nécessaire pour éviter que le milieu ne se referme totalement. **Une fauche tous les 3 à 5 ans** suffirait à garder le milieu ouvert et permettrait à la végétation de se diversifier (beaucoup de graminées). L'observation des niochirs, vides chaque année, est un très bon indicateur de la diversité du milieu, la présence de plus de fleurs en contrebas de la prairie ne pourrait être que bénéfique.

4. Poursuite des relevés de biodiversité dans des zones peu évaluées

Les suivis Aéro Biodiversité au cours de ces dernières années ont révélé la présence de quelques espèces remarquables sur la plateforme. Les orchidées sont notamment bien représentées et diversifiées. Des espèces plus rares et parfois menacées à diverses échelles ont pu être observées : Azuré du Serpolet, Œdicnème criard par exemple. D'autres espaces restent à prospecter plus finement lors des prochains passages comme l'ensemble de la zone au point 7. Avec un complexe de végétation varié, la zone pourrait être le refuge d'espèces d'intérêt à l'instar de l'Azuré du Serpolet, de la Phalangère à fleur de Lys ou de la Vergerette âcre, découverte cette année.

Il en va de même pour les petites dépressions le long du chemin de ronde entre les points 4 et 7. Peu d'observations sont faites sur ces milieux pourtant propices à de belles végétations et donc un cortège faunistique associé.

5. La problématique des peupliers sur les bords de pistes

Déjà abordée plus haut et dans le rapport de l'an dernier, la problématique liée à la présence intempestive des peupliers a été au cœur de nombreux échanges. Il semble que des actions de gyrobroyage ont eu lieu cet hiver sur les zones entre les points 2 et 3, sans grande réussite. Les rejets ont repris par la suite. Les propositions évoquées l'an dernier sont à étudier selon les moyens de l'aéroport.

La gestion de l'ensemble des peupliers sur la plateforme ne semble pas possible au vu de leur nombre. Il faudrait néanmoins essayer d'agir sur une grande zone (quart de plateforme par exemple) et reprendre les actions dès lors que les rejets reprennent. Il ne faut pas laisser les peupliers recoloniser les espaces comme avant l'intervention, **il faut agir (arracher, faucher/gyrobroyer avec export) dès les premières repousses**. Cela peut paraître fastidieux et coûteux mais cela reste une des meilleures façons d'en venir à bout ou au moins de contenir des patches.

La mise en place des mesures de gestion peut être accompagnée par l'association AéroBiodiversité mais aussi par la venue de bénévoles (personnel, étudiants dans les formations dédiées à la gestion de la nature) lors d'un chantier nature, par exemple.

III. Conclusion

Cette cinquième année de suivi, bien que particulière, a permis de constater une nouvelle fois la riche biodiversité présente sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne.

Ainsi, les visites de 2020 ont été l'occasion de retrouver l'Ibérus amer (*Iberis amara*) dont la première et unique mention datait de 2018 et qui est vulnérable à l'échelle de la région.

Deux nouvelles espèces ont fait leur entrée dans la base de données de la plateforme. Il s'agit de la Caille des blés (*Coturnix coturnix*) et de la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) qui sont toutes deux classées NT sur la liste rouge régionale du Limousin.

Cette année, le protocole *Myrmica* a été renouvelée sur une nouvelle zone afin d'assurer la continuité du suivi de l'Azuré du Serpolet. Les relevés ont mis en évidence la présence d'hôtes nécessaire à la reproduction de ce dernier cependant aucun individu n'a pu être observé sur la plateforme. La mosaïque d'habitat reste attractive et favorable à sa présence.

Enfin, la participation des volontaires a fortement été compromise cette année en raison de la crise sanitaire. Heureusement, nous avons pu compter sur le personnel aéroportuaire qui a su répondre immédiatement présent et que nous remercions vivement.



Vue depuis le point 7, 30/06/2020



Annexe I - Mesure pratique du risque animalier

<i>Fréquence d'observation de chaque espèce animale dans le volume de l'aérodrome</i>	
<i>Régulière</i>	<i>Espèce animale dont la présence sur la zone de l'aérodrome est continue tout au long de l'année (par exemple, espèce animale sédentaire). Espèce observée tous les jours, voire toutes les semaines.</i>
<i>Occasionnelle</i>	<i>Espèce animale dont la présence sur la zone de l'aérodrome est irrégulière tout au long de l'année (par exemple, espèce présente exclusivement en période de nidification ou en hivernage). Espèce observée sur la moitié d'une année.</i>
<i>Rare</i>	<i>Espèce animale de passage (halte migratoire)</i>

Estimation de la fréquence de survenue du phénomène dangereux dans le volume de l'aérodrome

<i>Oiseaux lourds</i>	<i>Gravité du phénomène dangereux</i>		
	<i>Nb ≥ 1</i>		
<i>masse ≥ = 1,85 kg</i>	<i>Très élevée/élevée</i>		
<i>Oiseaux moyens</i>	<i>Gravité du phénomène dangereux</i>		
	<i>Nb ≥ 5</i>	<i>1 < Nb < 5</i>	<i>Nb = 1</i>
<i>0,7 kg ≤ masse < 1,85 kg</i>	<i>Très élevée à élevée</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Faible à très faible</i>
<i>Oiseaux légers</i>	<i>Gravité du phénomène dangereux</i>		
	<i>Nb ≥ 15</i>	<i>5 ≤ Nb < 15</i>	<i>Nb < 5</i>
<i>masse < 0,7 kg</i>	<i>Très élevée à élevée</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Faible à très faible</i>

Gravité du phénomène dangereux représenté par les oiseaux

<i>Gravité du phénomène dangereux</i>	<i>Fréquence du phénomène dangereux</i>		
	<i>Régulière</i>	<i>Occasionnelle</i>	<i>Rare</i>
<i>Très élevée/élevée</i>	3	3	2
<i>Moyenne</i>	3	2	1
<i>Faible/très faible</i>	2	1	1

Matrice d'évaluation du risque pratique pour les espèces animales

- Niveau 1 : risque faible
- Niveau 2 : risque élevé
- Niveau 3 : risque très élevé

Annexe II - Avifaune sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne

Nom latin	Nom français	LR France	HVEG	EPOC	Années	Cortèges	Catégorie de risque
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC		x	2018-2019	généraliste	1
<i>Hieraetus pennatus</i>	Aigle botté	NT		x	2019	NA	1
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	NT	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	NA	1
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC		x	2016-2019-2020	agricole	2
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	x		2016-2017-2019	NA	2
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	EN		x	2016	agricole	1
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC	x	x	2017-2018-2019-2020	agricole	1
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	NT	x		2016-2018-2020	NA	1
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	LC			2017	NA	1
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	2
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	LC	x	x	2020	agricole	1
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	x	x	2016-2017-2019-2020	bâtis	2
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	x	x	2018-2019	bâtis	2
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	x		2016-2019	NA	2
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	VU	x		2018	NA	1
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	LC			2016	agricole	1
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	généraliste	1
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC		x	2016-2017-2019	généraliste	1
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC		x	2017-2019	NA	1

Nom latin	Nom français	LR France	HVEG	EPOC	Années	Cortèges	Catégorie de risque
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC	x		2019	NA	3
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	LC			2019	NA	2
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC		x	2016-2018-2019-2020	généraliste	1
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	LC		x	2016	NA	1
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC		x	2016-2018-2019	généraliste	1
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NT			2020	NA	1
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	VU			2019-2020	NA	1
<i>Corvus corax</i>	Grand Corbeau	LC			2018	NA	2
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC		x	2018	forêt	1
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC		x	2016-2017-2019	forêt	1
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC		x	2016-2018-2019	forêt	1
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC		x	2016	NA	2
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT		x	2016-2020	bâtis	2
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	x	x	2016-2017-2019	bâtis	2
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC			2019	agricole	1
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	LC		x	2019	généraliste	1
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	2
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC		x	2016-2019	généraliste	2
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NT	x	x	2016-2017-2019-2020	bâtis	2
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	x	x	2016-2018-2019-2020	généraliste	1
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC			2019	NA	2
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	x	x	2018-2019-2020	généraliste	1
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC		x	2016-2017-2019-2020	généraliste	1

Nom latin	Nom français	LR France	HVEG	EPOC	Années	Cortèges	Catégorie de risque
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	NA	2
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	VU		x	2017-2019	NA	2
<i>Burhinus oedicephalus</i>	Oedicnème criard	LC		x	2017-2018-2020	NA	1
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	LC	x		2018-2019	NA	1
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC		x	2018-2019	forêt	1
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	VU		x	2016	NA	1
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC		x	2016-2017-2019	généraliste	1
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	x	x	2018	bâtis	1
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	DD	x	x	2016-2018-2019-2020	NA	2
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	LC			2019	NA	2
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	généraliste	2
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC		x	2016-2017-2019	généraliste	3
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC		x	2016-2019	NA	3
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	x	x	2016-2018-2019-2020	agricole	2
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	LC	x		2018	NA	1
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC	x	x	2016-2017-2019	forêt	1
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT			2020	forêt	1
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	NT		x	2016	forêt	1
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	forêt	1
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	LC		x	2017	forêt	1
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC		x	2016-2017-2019	généraliste	1
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC		x	2016-2017-2019	forêt	1
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	x		2019	forêt	1

Nom latin	Nom français	LR France	HVEG	EPOC	Années	Cortèges	Catégorie de risque
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	bâtis	1
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU		x	2016-2018-2019	bâtis	1
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC		x	2017-2019	forêt	1
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	LC	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU		x	2016-2018-2019	NA	1
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC		x	2016-2018-2019	bâtis	1
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	NT	x	x	2016-2017-2019-2020	agricole	1
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	VU		x	2017-2018	bâtis	1

Annexe III - Flore observée sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne depuis 2015

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Apiaceae	<i>Daucus carota L., 1753</i>	Carotte	LC	LC	
Apiaceae	<i>Eryngium campestre L., 1753</i>	Panicaut champêtre	LC	LC	
Apiaceae	<i>Pastinaca sativa L., 1753</i>	Panais	LC	LC	
Apiaceae	<i>Heracleum sphondylium L., 1753</i>	Berce commune	LC	LC	
Apiaceae	<i>Foeniculum vulgare Mill., 1768</i>	Fenouil commun	NE	LC	
Amaryllidaceae	<i>Allium sphaerocephalon L., 1753</i>	Ail à tête ronde	LC	LC	
Amaryllidaceae	<i>Allium L., 1753</i>	Ail	NE	NE	
Asparagaceae	<i>Muscari comosum (L.) Mill., 1768</i>	Muscari à toupet	LC	LC	
Asparagaceae	<i>Anthericum liliago L., 1753</i>	Phalangère à fleurs de Lis	EN	LC	ZNIEFF, PD
Asparagaceae	<i>Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842</i>	Muscari à grappe	NE	LC	
Asparagaceae	<i>Ornithogalum divergens Boreau, 1857</i>	Ornithogale en ombelle	LC	LC	
Iridaceae	<i>Iris germanica L., 1753</i>	Iris bleu d'Allemagne	NA	LC	
Orchidaceae	<i>Ophrys apifera Huds., 1762</i>	Ophrys abeille	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826</i>	Orchis bouc	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997</i>	Orchis brûlé	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997</i>	Orchis bouffon	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817</i>	Orchis pyramidal	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Ophrys scolopax Cav., 1793</i>	Ophrys bécasse	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Orchis mascula (L.) L., 1755</i>	Orchis mâle	LC	LC	
Orchidaceae	<i>Ophrys insectifera L., 1753</i>	Ophrys mouche	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Orchidaceae	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne,	NT	LC	ZNIEFF, PR
Asteraceae	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	LC	DD	
Asteraceae	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	LC	LC	
Asteraceae	<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	LC	LC	
Asteraceae	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	LC	LC	
Asteraceae	<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Salsifis douteux	NT	LC	
Asteraceae	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	LC	LC	
Asteraceae	<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	LC	LC	
Asteraceae	<i>Pilosella officinarum</i> Vaill., 1754	Piloselle	LC	LC	
Asteraceae	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée	LC	LC	
Asteraceae	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon de Jacob	LC	LC	
Asteraceae	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	LC	LC	
Asteraceae	<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carlina commune	LC	LC	
Asteraceae	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	LC	LC	
Asteraceae	<i>Pilosella billyana</i> (de Retz) Mateo, 1990	Piloselle de Billy	NE	LC	
Asteraceae	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	NE	LC	
Asteraceae	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	LC	LC	
Asteraceae	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	NA	NA	
Asteraceae	<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	NE	NE	
Asteraceae	<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Herbe aux mouches	LC	LC	
Asteraceae	<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	NA	NA	
Asteraceae	<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire	NE	DD	
Asteraceae	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	NA	NA	
Asteraceae	<i>Hieracium</i> L., 1753	Épervière	NE	NE	
Asteraceae	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	LC	LC	
Asteraceae	<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Asteraceae	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	LC	LC	
Asteraceae	<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	LC	LC	
Asteraceae	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	NA	NA	
Asteraceae	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron piquant	LC	LC	
Asteraceae	<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	NT	LC	
Asteraceae	<i>Matricaria</i> L., 1753	Matricaire	NE	NE	
Asteraceae	<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune	LC	LC	
Asteraceae	<i>Crepis biennis</i> L., 1753	Crépide bisannuelle	NT	LC	
Asteraceae	<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Vergerette acre	EN	LC	
Campanulaceae	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	LC	LC	
Campanulaceae	<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	LC	LC	
Campanulaceae	<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée	LC	LC	
Boraginaceae	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	LC	LC	
Boraginaceae	<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues	LC	LC	
Boraginaceae	<i>Buglossoides purpureoerulea</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Thé d'Europe	VU	LC	ZNIEFF
Boraginaceae	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	LC	LC	
Boraginaceae	<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux	LC	LC	
Brassicaceae	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Bourse à pasteur	LC	LC	
Brassicaceae	<i>Iberis amara</i> L., 1753	Ibérus amer	VU	LC	
Brassicaceae	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	LC	LC	
Brassicaceae	<i>Arabidopsis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius	LC	LC	
Brassicaceae	<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps	LC	LC	
Brassicaceae	<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave	NE	LC	
Brassicaceae	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	NT	LC	
Resedaceae	<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre	NT	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Resedaceae	<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> (Mill.) Greuter & Burdet, 1982	Compagnon blanc	NE	LC	
Caryophyllaceae	<i>Cerastium tomentosum</i> L., 1753	Céraiste tomenteux	NA	NA	
Caryophyllaceae	<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Oeillet des Chartreux	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	LC	LC	
Caryophyllaceae	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet velu, Armoirie	LC	LC	
Polygonaceae	<i>Rumex</i> L., 1753	Oseille	NE	NE	
Polygonaceae	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille commune	LC	LC	
Polygonaceae	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Oseille crépue	LC	LC	
Polygonaceae	<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Oseille à feuilles obtuses	LC	LC	
Polygonaceae	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	LC	LC	
Portulacaceae	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier	LC	LC	
Celastraceae	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	LC	LC	
Cornaceae	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	LC	LC	
Cupressaceae	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	LC	LC	
Dioscoreaceae	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	LC	LC	
Adoxaceae	<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau hièble	LC	LC	
Caprifoliaceae	<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	LC	LC	
Caprifoliaceae	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	LC	LC	
Caprifoliaceae	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère sauvage	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Caprifoliaceae	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mâche	LC	LC	
Primulaceae	<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère officinale	LC	LC	
Primulaceae	<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu	LC	LC	
Primulaceae	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge	LC	LC	
Fabaceae	<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot jaune	LC	LC	
Fabaceae	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	LC	LC	
Fabaceae	<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin cultivé	NE	LC	
Fabaceae	<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	LC	LC	
Fabaceae	<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Linné	LC	LC	
Fabaceae	<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire	LC	LC	
Fabaceae	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Fer à cheval	LC	LC	
Fabaceae	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	LC	LC	
Fabaceae	<i>Trifolium incarnatum</i> L., 1753	Trèfle incarnat	LC	LC	
Fabaceae	<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	RE	LC	
Fabaceae	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	LC	LC	
Fabaceae	<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante	LC	LC	
Fabaceae	<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse sans feuilles	NT	LC	
Fabaceae	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	LC	LC	
Fabaceae	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	LC	LC	
Fabaceae	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	LC	LC	
Fabaceae	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce commune	LC	NA	
Fabaceae	<i>Lotus hirsutus</i> L., 1753	Dorycnium hirsute	RE	LC	
Fabaceae	<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt ailé, Genistrolle	LC	LC	
Fabaceae	<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	LC	LC	
Fabaceae	<i>Trifolium rubens</i> L., 1753	Trèfle rougeâtre	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Fabaceae	<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle jaunâtre	LC	LC	
Fabaceae	<i>Vicia bithynica</i> (L.) L., 1759	Vesce de Bithynie	VU	LC	ZNIEFF
Fabaceae	<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Macusson	VU	LC	
Fabaceae	<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle blanc	LC	LC	
Fabaceae	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotier des fanges	LC	LC	
Fabaceae	<i>Vicia</i> L., 1753	Vesce	NE	NE	
Fabaceae	<i>Genista</i> L., 1753	Genêt	NE	NE	
Fabaceae	<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille bigarrée	LC	LC	
Fabaceae	<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très grêle	NE	LC	
Fabaceae	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	LC	LC	
Polygalaceae	<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun	LC	LC	
Polygalaceae	<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire	LC	LC	
Fagaceae	<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	LC	LC	
Fagaceae	<i>Quercus</i> L., 1753	Chêne	NE	NE	
Fagaceae	<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile	LC	LC	
Apocynaceae	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin officinal	LC	LC	
Gentianaceae	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée	LC	LC	
Gentianaceae	<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite-centaurée commune	LC	LC	
Gentianaceae	<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate	EN	LC	ZNIEFF
Rubiaceae	<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Caille-lait blanc	LC	LC	
Rubiaceae	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Aspérule de l'esquinancie	LC	LC	
Rubiaceae	<i>Galium verum</i> L., 1753	Caille-lait jaune	LC	LC	
Rubiaceae	<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse	LC	LC	
Geraniaceae	<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse-Mauve,	NE	LC	
Geraniaceae	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec-de-grue à feuilles de ciguë	LC	LC	
Geraniaceae	<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Geraniaceae	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	LC	LC	
Geraniaceae	<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Bec-de-cigogne	NE	LC	
Geraniaceae	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	LC	LC	
Geraniaceae	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium à feuilles découpées	LC	LC	
Geraniaceae	<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	LC	LC	
Geraniaceae	<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué	NE	LC	
Lamiaceae	<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine	VU	LC	
Lamiaceae	<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Marjolaine sauvage	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge commune	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun	NE	LC	
Lamiaceae	<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym commun	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Thymus serpyllum</i> L., 1753	Thym serpolet	NE	DD	
Lamiaceae	<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites	NE	LC	
Lamiaceae	<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament népéta	NT	LC	
Lamiaceae	<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Calament clinopode	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	LC	LC	
Lamiaceae	<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	Menthe pouliot	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Lamiaceae	<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	LC	LC	
Oleaceae	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène	LC	LC	
Orobanchaceae	<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Euphrase jaune	LC	LC	
Orobanchaceae	<i>Orobanche</i> L., 1753	Orobanche	NE	NE	
Orobanchaceae	<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire commune	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Plantago major</i> L., 1753	Grand plantain	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	NA	NA	
Plantaginaceae	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Chaenorrhinum minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite linaire	LC	LC	
Plantaginaceae	<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	LC	LC	
Scrophulariaceae	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène Bouillon-blanc	LC	LC	
Scrophulariaceae	<i>Verbascum</i> L., 1753	Molène	NE	NE	
Scrophulariaceae	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia de David	NA	NA	
Verbenaceae	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	LC	LC	
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe faux cyprès	LC	LC	
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe fluette	NT	LC	
Euphorbiaceae	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveille-matin	LC	LC	
Hypericaceae	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	LC	LC	
Hypericaceae	<i>Hypericum montanum</i> L., 1755	Millepertuis des montagnes	NT	LC	
Hypericaceae	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché	LC	LC	
Linaceae	<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin cultivé	NE	LC	
Linaceae	<i>Linum usitatissimum</i> L., 1753	Lin cultivé	LC	LC	
Linaceae	<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles étroites	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Linaceae	<i>Linum catharticum L., 1753</i>	Lin purgatif	LC	LC	
Salicaceae	<i>Populus nigra L., 1753</i>	Peuplier noir	LC	LC	
Salicaceae	<i>Salix atrocinerea Brot., 1804</i>	Saule roux	LC	LC	
Salicaceae	<i>Salix caprea L., 1753</i>	Saule marsault	LC	LC	
Salicaceae	<i>Salix L., 1753</i>	Saule	NE	NE	
Violaceae	<i>Viola hirta L., 1753</i>	Violette hérissée	LC	LC	
Cistaceae	<i>Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768</i>	Hélianthème commun	LC	LC	
Cistaceae	<i>Fumana procumbens (Dunal) Gren. & Godr., 1847</i>	Fumana vulgaire	LC	LC	
Cistaceae	<i>Helianthemum apenninum (L.) Mill., 1768</i>	Hélianthème des Apennins	LC	LC	
Malvaceae	<i>Malva moschata L., 1753</i>	Mauve musquée	LC	LC	
Malvaceae	<i>Alcea rosea L., 1753</i>	Rose trémière	NA	LC	
Malvaceae	<i>Malva sylvestris L., 1753</i>	Grande mauve	LC	LC	
Malvaceae	<i>Malva setigera Spenn., 1829</i>	Guimauve hérissée (<i>Althaea hirsuta</i>)	NT	LC	
Malvaceae	<i>Malva L., 1753</i>	Mauve	NE	NE	
Onagraceae	<i>Epilobium tetragonum L., 1753</i>	Épilobe à tige carrée	LC	LC	
Pinaceae	<i>Abies Mill., 1754</i>	Sapins	NE	NE	
Cyperaceae	<i>Carex L., 1753</i>	Laiche	NE	NE	
Cyperaceae	<i>Carex spicata Huds., 1762</i>	Laiche en épis	LC	LC	
Cyperaceae	<i>Carex flacca Schreb., 1771</i>	Laiche flasque	LC	LC	
Cyperaceae	<i>Carex muricata L., 1753</i>	Carex muricat	NE	LC	
Cyperaceae	<i>Carex halleriana Asso, 1779</i>	Laïche de Haller	LC	LC	
Cyperaceae	<i>Carex hirta L., 1753</i>	Laiche hérissée	LC	LC	
Juncaceae	<i>Juncus effusus L., 1753</i>	Jonc épars	LC	LC	
Juncaceae	<i>Juncus articulatus L., 1753</i>	Jonc à fruits luisants	LC	LC	
Juncaceae	<i>Juncus conglomeratus L., 1753</i>	Jonc aggloméré	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Juncaceae	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc arqué	LC	LC	
Poaceae	<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	NE	LC	
Poaceae	<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	LC	LC	
Poaceae	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	LC	LC	
Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle pelotonné	LC	LC	
Poaceae	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	NE	DD	
Poaceae	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	LC	LC	
Poaceae	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	LC	LC	
Poaceae	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	LC	LC	
Poaceae	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Avoine élevée-Fromental	LC	LC	
Poaceae	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	LC	LC	
Poaceae	<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire	LC	LC	
Poaceae	<i>Bromus secalinus</i> L., 1753	Brome faux-seigle, Brome Seigle	LC	LC	
Poaceae	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	LC	LC	
Poaceae	<i>Apera spica-venti</i> (L.) P.Beauv., 1812	Jouet-du-Vent	LC	LC	
Poaceae	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque élevée	LC	LC	
Poaceae	<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs	CR	LC	ZNIEFF
Poaceae	<i>Koeleria vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koélérie du Valais	LC	LC	
Poaceae	<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	LC	LC	
Poaceae	<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé	LC	LC	
Poaceae	<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè jaunâtre	LC	LC	
Poaceae	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	LC	LC	
Poaceae	<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Poaceae	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	LC	LC	
Poaceae	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	LC	LC	
Poaceae	<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin commun	LC	LC	
Poaceae	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	LC	LC	
Poaceae	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Panic des marais-Pied de coq	LC	LC	
Poaceae	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule	LC	LC	
Poaceae	<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	Fausse fléole	NE	LC	
Poaceae	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile	NA	NA	
Poaceae	<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée	LC	LC	
Poaceae	<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	LC	LC	
Papaveraceae	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie vulgaire	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Bouton d'or	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite vigne-blanche	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire fausse-renoncule	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	LC	LC	
Ranunculaceae	<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide	LC	LC	
Rosaceae	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Petite Pimprenelle	LC	LC	
Rosaceae	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine monogyne	LC	LC	
Rosaceae	<i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753	Grande Pimprenelle	LC	LC	
Rosaceae	<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des haies	LC	LC	
Rosaceae	<i>Rubus</i> L., 1753	Ronce	NE	NE	
Rosaceae	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Spirée filipendule	LC	LC	
Rosaceae	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	LC	LC	
Rosaceae	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire	LC	LC	
Rosaceae	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier des bois	LC	LC	

Famille	Taxon	Nom commun	Statut_Reg	Statut_Nat	Protection réglementaire
Rosaceae	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	LC	LC	
Rosaceae	<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille dressée, Potentille droite	LC	LC	
Rosaceae	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois	LC	LC	
Rosaceae	<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus	LC	LC	
Rosaceae	<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce de Bertram	LC	LC	
Rosaceae	<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	LC	LC	
Rosaceae	<i>Prunus</i> L., 1753	Cerisier, Prunier, Prunus	NE	NE	
Ulmaceae	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre	LC	LC	
Urticaceae	<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Grande ortie	LC	LC	
Sapindaceae	<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	LC	LC	
Sapindaceae	<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Érable de Montpellier	LC	LC	
Crassulaceae	<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre	LC	LC	
Crassulaceae	<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi	LC	LC	
Crassulaceae	<i>Sedum</i> L., 1753	Sedum	NE	NE	
Crassulaceae	<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix, 1785	Orpin à pétales droits	LC	LC	
Crassulaceae	<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	LC	LC	
Saxifragaceae	<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts	LC	LC	
Convolvulaceae	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	LC	LC	
Convolvulaceae	<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des Cantabriques	LC	LC	
Vitaceae	<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne	NE	LC	